LIRE, C'EST S'INSTRUIRE



GILLES LANDRY
PROPRIÉTAIRE

TEL.: 233-3407

ASSURANCES
AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LEGISLATIVE LIBRARY
JUL 15 1977
MANITOBA

LEGISLATIVE LIBRARY
200 VAUGHAN ST.
WINNIPEG, MAN.
R3C 1T5

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 15 SAINT-BONIFACE, JEUDI 14 JUILLET 1977

LE 14 JUILLET

Fête nationale des Français

On sait que La Bastille, prison dont la construction avait commencé à Paris sous Charles 5 en 1370, devenue le symbole de l'absolutisme royal et du "régime du bon plaisir", fut prise d'assaut par le peuple de Paris en JUILLET 1789. Le 14 juillet est ainsi devenu le jour de la Fête nationale des Français. Nous, dont les origines sont françaises, réitérons donc à nos cousins et amis français, nos félicitations et nos meilleurs voeux.

UNE FÉDÉRATION DES CLUBS DE L'ÂGE D'OR

Lors de l'assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine, le 17 avril dernier, les gens de l'âge d'or adoptèrent la résolution suivante:

- "Qu'une fédération des clubs d'âge d'or francophones du Manitoba soit formée aujourd'hui afin de répondre aux besoins des personnes d'âge d'or; qu'un coordonnateur soit à notre service afin d'avoir un bon fonctionnement de la fédération. Que chaque club d'âge d'or soit visité d'ici la fin de mai pour expliquer plus profondément la fédération."

Pour faire suite à cette résolution, trente personnes de l'âge d'or de la province se rencontrèrent mardi le 28 juin au Centre Culturel Franco-Manitobain afin de discuter le mandat de la Fédération de l'Age d'Or du Manitoba (FADOM) et de formuler un plan d'action.

Les personnes des vingt clubs, présentement membres de la fédération, élirent un exécutif formé des personnes suivantes: M. Zeph Audet, président; Mme Irma Gauthier, vice-présidente, Mme L. Armand, M. Augus-

(suite, page 18)

AVIS - LES VACANCES

Nous prions nos lecteurs de noter que LA LIBERTÉ ne sera pas publiée les *4, 11 et 18 août.* La première édition après les vacances sera celle du 25 août.

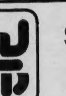
La Veillée des Veillées





LA VEILLÉE DES VEILLÉES.- Si l'Acadie, la Bretagne, l'Irlande, la Louisiane et le Québec m'étaient contés... Un film de Bernard Gosselin, production de l'Office national du film. LA VEILLÉE DES VEILLÉES rassemble sur la même scène trente-deux musiciens venus du Québec, de l'Irlande, de la Louisiane, de l'Acadie, de la Bretagne. Le film, en stéréo, sera montré sur l'écran géant de Ciné-Caravane dans le Parc Provencher VENDREDI SOIR LE 15 JUILLET A 22 HEURES. À ne pas manquer.





SECTEUR COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

- Commis de bureau
- Sténodactylo
- Secrétaire d'administration
- Aide-comptable
- Gérant de bureau et du personnel

OPÉRATION "PORTE OUVERTE"
DU 2 AU 7 AOÛT

Éditorial

LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

De passage à Winnipeg récemment, le Commissaire aux Langues officielles, M. Keith Spicer, a déclaré qu'il est possible que l'organisme dont il est responsable ouvre un bureau à Saint-Boniface d'ici quelques mois. Les études et la recherche sur l'utilité d'un tel bureau ont été faites et les résultats seraient favorables à cette initiative. L'expérience a d'ailleurs été tentée à Moncton, au Nouveau-Brunswick, avec assez de succès pour que l'on décide de maintenir le bureau.

Monsieur Spicer quittera son poste à la fin du mois. On s'attendait à ce que le Premier Ministre Trudeau rende public le nom du nouveau Commissaire, mais cela n'a pas eu lieu. Ce ne devrait cependant pas tarder. Monsieur Spicer est un homme hautement cultivé, peu ordinaire, enthousiaste, qu'il ne sera pas facile de remplacer. Il incombera à son successeur de décider de l'ouverture d'un bureau du Commissaire aux Langues officielles à Winnipeg.

Il faudra alors nommer à ce bureau un représentant du Commissaire. A Moncton, c'est M. Robert Pichette qui est le responsable du bureau. Monsieur Pichette est un homme cultivé, héraldiste distingué, qui fait et fera bien là-bas. Le représentant à Winnipeg du Commissaire aux Langues officielles, si tel poste vient à être créé, devra être occupé par une personne de haut calibre. Et comme l'anglais n'est pas la langue menacée ici, nous voyons le représentant du Commissaire aux Langues officielles à Winnipeg, francophone, du milieu, bilingue, cela va de soi.

Enfin, si le Bureau du Commissaire aux Langues officielles établit à Winnipeg un bureau qui pourrait être régional, il faudra que les francophones en utilisent les services.

* * *

Voici ce qu'il est utile de savoir pour comprendre le rôle et les fonctions du Commissaire aux Langues officielles: Le Bureau du Commissaire aux Langues officielles a été créé par la "Loi sur les langues officielles [S.R.C. 1970, chap. 0-2]". "Le poste de Commissaire a été institué après approbation de la nomination par résolution du Sénat et de la Chambre des Communes. La loi, sanctionnée le 9 juillet 1969, est entrée en vigueur le soixantième jour suivant la date de sa sanction".

"Le Commissaire a le rang et tous les pouvoirs d'un sous-chef de ministère ou département." Le Commissaire est nommé pour un mandat de sept ans. "Il incombe au Commissaire de prendre, dans les limites de ses pouvoirs, toutes les mesures propres à faire reconnaître le statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur dans l'administration des affaires des institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Dans ce but, il procédera à des instructions, soit de sa propre initiative, soit à la suite de plaintes reçues par lui et fera les rapports et recommandations prévus en l'occurence par la présente loi."

"Le Commissaire établira et soumettra chaque année au Parlement une déclaration relative à l'exercice de ses fonctions en vertu de la présente loi au cours de l'année précédente. Il y inclura, le cas échéant, les recommandations par lesquelles il propose d'apporter à la présente loi les modifications qu'il estime nécessaires ou souhaitables pour permettre de donner effet à la présente loi conformément à son esprit et à l'intention du législateur."

"Les rapports et déclarations que le Commissaire fait au Parlement doivent être présentés au président du Sénat et à l'Orateur de la Chambre des Communes qui les déposeront devant leurs Chambres respectives." [Source: "L'Administration fédérale du Canada", neuvième édition, janvier 1974. Information Canada].

Jean-Jacques Le François

L'opinion des autres

Quand le secrétaire d'État s'égare...

Michel ROY

Le secrétaire d'Etat déclarait à la radio la semaine dernière qu'il est "disposé" à entendre les arguments du Québec" à l'encontre du libre choix de la langue d'enseignement, principe idéal proclamé dans le récent exposé du gouvernement fédéral sur une politique linguistique. Pour l'heure, M. John Roberts n'est pas convaincu que le "sentiment d'insécurité" qu'inspire au Québec l'état de la langue et de la culture françaises soit pleinement justifié. Mais lui apporterait-on des raisons suffisantes qu'il serait prêt à retarder la mise en oeuvre de la politique d'égalité absolue des langues dans le secteur scolaire.

Quand il tient un tel langage, le secrétaire d'Etat s'égare et ne fait qu'ajouter à la confusion qui entoure la portée réelle du document publié à Ottawa le 21 juin et intitulé "Un choix national". Le ministre parle maintenant comme si, avant de légiférer en matière linguistique au plan scolaire, le Québec devait d'abord démontrer au gouvernement fédéral que des circonstances particulières, en l'occurence le péril auquel sont exposées la langue et la culture ici, le contraignent à restreindre le libre choix. Or il n'appartient naturellement pas au secrétaire d'Etat d'examiner au mérite les raisons que peut avoir une province de légiférer comme elle l'entend dans un domaine qui relève de sa compétence. M. Roberts a toute liberté de se prononcer, de formuler des voeux, de dire ce qui, de l'avis de son gouvernement, contribuerait davantage aux grands objectifs d'égalité et de liberté, lesquels s'inscrivent dans la perspective plus large d'un pays idéal.

De même, à l'égard des autres provinces, le ministre exprime l'espoir que les enfants du groupe minoritaire pourront fréquenter l'école où l'enseignement sera donné dans la langue officielle de leur choix. Mais il sait parfaitement qu'il n'en sera pas ainsi dans un avenir prévisible.

L'exposé du gouvernement fédéral sur la politique des langues n'est pas un livre blanc. C'est plutôt un document qui propose une analyse de la situation linguistique au Canada, énonce les principes fondamentaux sur lesquels repose la conception globale du gouvernement dans ce domaine, énumère enfin des objectifs qui répondent à ces principes et auxquels les provinces sont instamment invitées à concourir. Le gouvernement fédéral, lit-on dans le document, ne peut à lui seul assurer le succès de la politique des langues officielles. Celle-ci a besoin du concours actif des gouvernements provinciaux. Mais les auteurs de l'exposé ont eu la précaution d'ajouter: "On ne prétend nullement, par là, dicter leur conduite à ces gouvernements." Toutefois, à l'intention des provinces qui le jugeraient souhaitable, Ottawa laisse clairement entendre qu'il ne lui répugnerait pas d'exercer un pouvoir direct dans le secteur de l'éducation. M. Trudeau, songeant aux provinces anglophones, a réitéré cette proposition, mais en ajoutant que son gouvernement hésiterait à s'engager dans cette voie qui n'est pas la sienne. Il ne le ferait que si les provinces consentaient à lui déléguer ce pouvoir après avoir constaté qu'elles ne possèdent pas les ressources pour offrir l'enseignement dans les deux langues et à la condition qu'elles souscrivent à l'objectif d'égalité défini dans le document fédéral.

Par conséquent, il s'agit d'un appel aux provinces, surtout aux provinces anglophones. C'est pourquoi la publication de l'exposé d'Ottawa n'a pas été perçue comme une intrusion fédérale dans un domaine de compétence provinciale, sauf par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui voit une ingérence du pouvoir fédéral dans les affaires provinciales chaque fois que le gouvernement fédéral exprime une opinion ou expose son point de vue sur une question qui relève des provinces. On ne saurait confondre de la sorte l'intrusion effective dans un champ réservé à une autre juridiction et l'expression d'opinions ou de voeux politiques sur des sujets qui, tout en étant de caractère provincial, intéressent le pouvoir central. Le gouvernement du Québec n'hésite pas à se prononcer sur des politiques qui incombent à Ottawa, à recommander, voire à exiger des changements là où ces politiques le touchent; et nul n'y voit d'intrusion. De même le gouvernement fédéral a-t-il le droit de se prononcer sur des politiques provinciales, de proposer des modifications, de lancer des appels.

Tant que M. Roberts s'en tient à exprimer des opinions et à présenter des souhaits quant à la ligne de conduite que les provinces devraient suivre en matière linguistique dans leurs champs de compétence, personne ne lui en fera grief. Mais il cesse de jouer ce rôle quand il déclare qu'il attend du Québec des "arguments" qui justifieraient la position adoptée dans le projet de loi no 1 à l'égard de la langue d'enseignement. Le Québec n'a pas de comptes à lui rendre. Les arguments auxquels il fait référence et qui sont évoqués dans le document fédéral sont pourtant bien connus; les collègues de M. Roberts, en particulier les députés libéraux du Québec aux Communes, pourraient les lui rappeler: le Québec doit limiter l'accès à l'école de langue anglaise pour stopper l'assimilation des allophones à la communauté anglophone. Ce n'est pas là une crainte fictive: c'est hélas un mouvement qui allait devenir irréversible sans l'intervention vigoureuse du législateur. Le secrétaire d'Etat dira encore que les francophones du Québec restreignent pour eux-mêmes une liberté de choix qu'ils reconnaissent pourtant aux anglophones. C'est vrai, et ils doivent s'imposer cette restriction aussi longtemps qu'un meilleur équilibre n'aura pas été rétabli pourvu, naturellement, que l'enseignement de l'anglais soit amélioré de telle sorte que les étudiants puissent en plus grand nombre acquérir une connaissance au moins pratique de cette langue.

M. TRUDEAU

M. Trudeau, dans les propos qu'il a tenu lui aussi à la radio ce week-end s'est montré plus réaliste que son secrétaire d'Etat. Le premier ministre a souligné qu'il ne se résignerait pas aisément à l'intervention du pouvoir fédéral dans un champ aussi manifestement provincial que l'éducation, fût-ce pour promouvoir l'égalité des langues, et même si les provinces anglophones en exprimaient le désir. Il n'en reste pas moins que cette hypothèse est clairement inscrite dans le document fédéral. Il y aurait là un précédent autrement plus grave que celui qu'avait lui-même combattu M. Trudeau dans les années cinquante lorsqu'Ottawa, à l'invitation de la Commission Massey-Lévesque, voulut subventionner directement les universités du Québec, pourtant démunies de ressources. Avec des hommes comme Maurice Duplessis et François-Albert Angers, M. Trudeau avait

(suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le secrétaire d'État... (suite)

réussi en ce temps-là à faire échec à l'intrusion flagrante du pouvoir fédéral dans l'enseignement supérieur du Québec. Par la suite, des accords passés avec Ottawa ont permis au gouvernement de l'Union nationale de récupérer les crédits et de les octroyer lui-même aux universités.

Au moment où tant de voix s'élèvent en faveur d'une "décentralisation des pouvoirs", il est quand même paradoxal que des provinces puissent envisager d'aliéner en faveur d'Ottawa une partie de leur compétence sur l'éducation.

A ses interlocuteurs qui lui demandaient pourquoi le gouvernement fédéral n'intervient pas devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudie le projet de loi sur la langue, le premier ministre a répondu, avec raison, qu'il ne convient pas à Ottawa de se présenter devant les assemblées législatives des provinces pour faire valoir ses points de vue. Ceux-ci seront plus opportunément exposés dans des documents fédéraux. Car si Ottawa s'avisait de présenter un mémoire devant une commission provinciale, il serait bientôt amené, à la limite, à déléguer ses représentants devant les conseils municipaux.

Ottawa, devait ajouter le premier ministre, ne serait pas davantage enclin à contester ou à désavouer la loi sur la langue française, quelle que soit la forme définitive de la mesure, une fois votée. C'est une affaire qui relève du Québec, de son gouvernement et de ses citoyens. Si ces derniers n'étaient pas satisfaits, ils auraient encore le recours qu'offre la démocratie et qui est d'ordre électoral.

Voilà des propos qui témoignent d'un irréprochable respect envers la souveraineté du Québec et dont M. Roberts devrait s'inspirer.

À PROPOS DE DIVERSITÉ

Dans une analyse impitoyable qu'on lira plus loin, notre collègue Gilles Constantineau (1) dit ce qu'il pense du long spectacle transcanadien présenté vendredi soir à la télévision nationale et retransmis dans 35 pays. N'y revenons pas ici, sinon pour signaler que cette immense fresque, inégale et accidentée, aura rendu les auditoires québécois plus sensibles aux dangers qui menacent la culture canadienne hors Québec, ces dangers sur lesquels les intellectuels des provinces anglophones ne cessent d'attirer l'attention: c'est bien entendu, l'influence énorme de la culture américaine sur les créateurs et leurs créations. Mais, hélas, les artistes, chanteurs et autres performers renvoient de cette culture américaine une image édulcorée, souvent médiocre, qui donne envie d'aller voir l'original, aux canaux voisins. On comprendra mieux à présent les cris d'alarme que lancent le président de Radio-Canada et les représentants des autres institutions culturelles du pays. Et comme si on avait voulu en faire la preuve par neuf, on aura eu droit à la plus américaine de nos vedettes québécoises, le jeune René Simard, qui triomphe aux Etats-Unis dont il a adopté toutes les recettes du "show business".

Enfin, les inoubliables fragments de cet interminable tapis roulant — depuis les Amérindiens jusqu'aux Noirs, en passant par Ann Murray dans sa pluvieuse Nouvelle-Ecosse et les joyeux cowboys de l'Ouest — montrent une fois de plus qu'on ne saurait parler de "culture canadienne", celle-ci n'ayant aucun modèle national, se caractérisant essentiellement par une diversité, le seul dénominateur commun étant l'empreinte américaine.

[*Dans LE DEVOIR*]

(1) Voir section Spectacles et Arts)

Le français: état d'urgence

Devant la tournure des événements, et dans un ultime effort pour calmer l'effervescence nationaliste au Québec, le gouvernement fédéral vient de déposer aux Communes son Exposé sur une politique linguistique nationale. Ce document contient les principes de base de sa nouvelle charte des langues selon laquelle, notamment, le français et l'anglais — éléments essentiels du patrimoine canadien — jouissent d'un statut égal et sont les langues officielles du pays. Ces termes clairs, nous les devons non pas à M. Trudeau toujours ambivalent, mais bien au groupe parlementaire libéral du Québec qui en a assez d'une parade de vains mots.

En fait, si les termes de l'Exposé sont clairs, ils ne contiennent rien de nouveau. Au su de tous, l'égalité de statut des langues anglaise et française au Canada n'a jamais été que théorique dans les provinces anglophones, alors que, selon les données assimilatrices de l'histoire, elle eut toujours une portée réelle dans la seule province francophone du pays. En effet, et personne ne peut le nier, les anglophones du Québec (13% de la population) ont joui jusqu'ici d'un statut particulier que l'on a toujours dénié aux 926,400 francophones minoritaires vivant dans les autres provinces du pays. Alors qu'il y eut toujours au Québec une dualité foncière de cultures, partout ailleurs en Canada, la polarisation s'est exercée inexorablement dans le sens d'une absorption brutale de nos minorités.

Ces constatations très simples ont certes influencé le gouvernement péquiste dans l'élaboration de sa propre charte du français, mais elles ne furent pas les seules, ni les plus déterminantes. Le constat de la vulnérabilité du français même au Québec a obligé à lui donner dès le départ une attention prioritaire.

Ainsi donc, le français serait menacé même au Québec, même si M. Trudeau et certains politicologues de son école se disent rassurés sur son avenir. Ceux qui vivent quotidiennement à Montréal ces problèmes de survie du français dans le monde des affaires éprouvent un sentiment d'insécurité dont les causes n'ont pas échappé à l'élite intellectuelle du Canada anglais.

En effet, les démographes anglophones qui se sont penchés sur le phénomène québécois ont toujours insisté sur sa précarité. Tout récemment, au terme d'une recherche très savante, un professeur de l'Université Bishop, Gary Caldwell, va jusqu'à prétendre que "la survie de la culture principale du Québec n'est pas du tout assurée". Des projections linéaires sur notre proche avenir démographique lui permettent de prévoir l'érosion possible de la communauté francophone du Québec, ce qui l'amène à cette conclusion complémentaire: "une anglicisation à long terme du Québec". Déjà les chercheurs de la Commission Gendron avaient découvert que "la fraction des francophones diminuera si les tendances ne changent pas", (cité par Louis Duchesne, Le Devoir, 18-6-77).

On comprend mieux alors les raisons qui ont poussé le gouvernement à agir. Le français parlé au Québec est d'une pauvreté, d'une indigence exemplaires. Non seulement la langue s'est constamment appauvrie, mais elle s'est dégradée au contact de l'anglais dans les affaires, l'industrie et le commerce, pendant que notre pseudo-élite se réfugiait dans le folklore. Un Français qui débarque à Montréal a peine à comprendre l'idiome gêné que lui sert l'homme de la rue. Il entend partout une façon de français étriqué et pensé à l'anglaise.

Si la qualité de notre français ne peut se relever, si notre langage est impuissant à se dépolluer, il vaut mieux que nous en restions là dans notre effort pour permettre à la culture française de se survivre en Amérique.

Clément Marchand
[*dans LE BIEN PUBLIC*]

L'Actualité

*"La naissance d'une race"** *[3]*

"Dix mille immigrants! Voilà, écrit Lionel Groulx [1], tout ce que la France a jeté sur les rives du Saint-Laurent pour y fonder une race et créer un pays. Ce n'est point le lieu de chercher les causes de cette avare contribution d'hommes. Il vaut mieux démontrer les rares qualités de ce petit groupe de fondateurs de la Nouvelle-France. Homogénéité ethnique, sociale, religieuse, valeur morale, rien ne lui manque pour constituer un noyau d'élite."

C'est au mois de juin 1617 que Louis Hébert et sa famille, premiers colons en Nouvelle-France, s'installent à Québec. Québec existe depuis 9 ans déjà, mais la Compagnie des Marchands qui y fait le commerce des fourrures sur une haute échelle croit que le défrichement chasserait le gibier, se traduirait en pertes pour elle, et s'oppose, de ce fait, à la colonisation du lieu. Louis Hébert avait accepté de s'installer à Québec à l'invitation de son ancien compagnon Samuel de Champlain. Mais c'est seulement parce que la Compagnie a besoin de lui comme médecin — on a vu que Louis Hébert était apothicaire à Paris où il était né en 1575 —, que les marchands consentent à le laisser passer à Québec. Il est au service de la Compagnie comme apothicaire, et les membres de sa famille et son serviteur le seront aussi, au service de la Compagnie, selon les besoins et sans rémunération [2]. Louis Hébert est astreint, écrit Gustave Lanctôt [3], "à ne cultiver la terre qu'à ses heures de loisir, avec permission au bout de trois ans seulement de récolter du tabac et des grains à condition de les vendre à la Compagnie aux prix de France". Mais il persiste. Pendant plusieurs années, il est le seul, avec Champlain, à cultiver le sol, malgré les difficultés innombrables que lui suscite la Compagnie des Marchands pour tenter de l'en dissuader. Les gens l'aiment, les indigènes le respectent parce qu'il leur prodigue des soins. Quand Champlain vient à Québec, un moment, en 1618, il admire les terres de Louis Hébert "chargées de beaux bleds, les jardins chargez de toutes sortes d'herbes, comme choux, raves, laictues, pourpier, oseille, persil et autres herbes, citrouilles, concombre, melons, pois, fèves et autres légumes, aussi beaux qu'en France". Louis Hébert n'avait que des outils manuels pour travailler le sol. Ce n'est que sous son gendre, Guillaume Couillard, qui avait épousé sa fille Guillemette — par qui Hébert a laissé des descendants — que l'on commença à utiliser la charrue traînée par des boeufs.

Louis Hébert remplaça le premier abri qu'il avait construit par une solide maison de pierre, mesurant trente-huit pieds de longueur sur quatorze pieds de largeur et qui devint, plus tard, le berceau du Séminaire de Québec, car les terres de Louis Hébert comprenaient les riches terrains, en plein coeur de Québec, où s'élève aujourd'hui le Séminaire, la vieille université, la basilique, et qui demeurèrent, jusqu'en 1666, la propriété de la famille Couillard, qui succéda à celle de Louis Hébert.

A l'automne qui avait suivi l'arrivée des Hébert à Québec, leur fille, Anne, avait épousé le sieur Etienne Jonquest, colon venu de Normandie. C'était là le premier mariage célébré au pays. Anne mourut en 1629 après avoir donné naissance à un enfant.

Après la mort de Louis Hébert, son épouse, Marie Rollet et sa fille Guillemette, devenue l'épouse de Guillaume Couillard, firent de la maison paternelle un véritable centre d'accueil où se retrouvaient les Blancs, les indigènes, le petit nègre malgache Olivier Le Jeune, que les Anglais avaient vendu à Olivier Le Baillif qui en avait fait don aux Couillard, les serviteurs, et les dix enfants Couillard! Le ménage Couillard, successeur de celui de Louis Hébert, en était un bruyant, voire indiscipliné, si l'on en croit le Journal des Jésuites que cite Ethel M.G. Bennett, qui a étudié les familles Hébert et Couillard [4].

* * *

Lorsque, en 1641, Maisonneuve arrive à Québec en route vers l'île qui devait devenir Montréal, accompagné de gens de l'Anjou et de l'Aunis, la Nouvelle-France était plus un agencement de quelques postes de traite qu'une colonie. Quelque 340 Français — hommes, femmes, enfants — disséminés entre les Trois-Rivières et Québec: 150 à Québec, 60 aux Trois-Rivières, 50 sur la côte de Beauport, 40 sur la côte de Beaupré, le reste éparpillé le long des rives du Saint-Laurent. Les seigneuries avaient peu progressé. En de rares endroits, un peu de blé, quelques troupeaux. La colonie dépendait de la France pour tout et attirait peu de colons. Et malgré l'activité intense des premiers missionnaires, elle ne comptait que deux paroisses, celle de Québec et celle des Trois-Rivières, desservies par... deux prêtres.

Débuts lents, difficiles. Pays sauvage; l'hiver qui amenait toujours la maladie et la famine; les attaques sournoises et incessantes des Iroquois, surtout dans la région de Montréal; l'ennui du pays natal...

"En total, écrit Gustave Lanctôt [5], deux mille cinq cents habitants, voilà tout ce que la Nouvelle-France, de Tadoussac à Montréal, sur une étendue de deux cent soixante milles en bordure du Saint-Laurent, renfermait après cinquante ans d'occupation. Ce chiffre s'accorde bien, pour qu'on le maintienne, avec la statistique de l'émigration et des naissances. Approximativement, ce total pouvait se subdiviser comme suit: Québec: 450; campagnes de Québec, du Cap Tourmente au Cap Rouge: 1,400; Trois-Rivières et ses environs: 250; Montréal et ses environs: 400; total: 2,500 âmes!".

"A ces pionniers des rives Laurentiennes, qui ont su si bien s'adapter au pays, exploiter son sol et explorer son territoire, qu'a-t-il donc manqué pour en faire une colonie prospère, solide et forte? Rien, sinon le nombre. Ce qui surprend, puisque la France de l'époque comptait seize millions d'habitants, deux fois plus que la Grande-Bretagne. Quelle comparaison, à cette période, entre les deux mille cinq cents habitants de la Nouvelle-France et les quarante mille de la Nouvelle Angleterre!"

La semaine prochaine, nous verrons de quelles parties de la France sont venus les fondateurs de la Nouvelle-France.

Jean de Lotainville

* Titre emprunté à l'ouvrage de Lionel GROULX, "la naissance d'une race". Voir LA LIBERTÉ, éditions du 30 juin et du 7 juillet 1977.

(1) GROULX, Lionel. "La naissance d'une race", troisième édition. Librairie Granger Frères, Limitée. Montréal, 1938.

(2) LE FRANÇOIS, Jean-Jacques. " 'Ce bon ramasseur d'herbes' devient notre premier habitant". Texte sur Louis Hébert dans le magazine "Perspectives", édition du 10 juil. 1967.

(3) LANCTOT, Gustave. "Histoire du Canada, tome 1, des origines au régime royal." Librairie Beauchemin Limitée, Montréal 1960.

(4) LE FRANÇOIS, Jean-Jacques. Déjà cité.

(5) LANCTOT, Gustave. Déjà cité.

L'assemblée du 14 juin débuta par la prière et le chant thème de la Ligue. Les rapports mensuels furent ensuite lus. Le sujet du comité spirituel était "La famille sera unie et forte". Le comité d'Education nous parla sur "Servir -- ce mot est un programme de vie".

Un don de $35.00 fut envoyé pour les missions du Brésil. L'assemblée décida d'acheter deux nappes d'autel et quelques articles pour le presbytère.

Les résultats des élections furent comme suit: Présidente, Alice Saint-Onge; 1ère vice-présidente, Emme Vermette (comité d'éducation); 2e vice-présidente, Marguerite Sorin (comité spirituel); 3e vice-présidente, Berthe Palud (comité presse-publicité); secrétaire, Rose-Marie Palud; trésorière, Eva Guillou; social, Doris Chartier et Isabelle Chartier; recrutement, Lucille Chartier; hôtesse, Adrienne Roy.

Il y eut ensuite une discussion sur le thème de l'année: "Chrétiennes à l'écoute". Les questions demandées étaient: A l'écoute de quoi? A l'écoute du Saint-Esprit, de nos soeurs membres, de notre famille, des plus petits que soi (pauvres). Nous avons découvert que nous sommes plutôt portés à nous faire écouter plutôt qu'être à l'écoute des autres.

Nous avons ensuite structuré une résolution pour le Congrès en octobre, toujours sous l'aide de notre présidente.

Malgré son absence, notre hôtesse ne nous a pas oubliées. Un délicieux goûter nous fut apporté de sa part.

Les rapports annuels furent lus. Chaque comité fit du bon travail durant l'année.

Nous avons ensuite répondu à un questionnaire pour découvrir quels moyens prendre pour améliorer notre Ligue. Il s'agit de s'unir pour réussir!

Bonnes vacances, on se retrouvera à l'automne.

Berthe Palud

Foyer Chez-Nous

Réponses

Et toi qui dis-tu que je suis? C'est le texte de l'homélie que notre curé avait choisi quelques semaines passées, tiré de l'évangile où Jésus adressait cette même question à ses apôtres. Après avoir réfléchi, pour y répondre il me fallait remonter loin en arrière, dès ma tendre enfance.

Ayant eu la chance de naître d'une mère foncièrement chrétienne, c'est sur ses genoux que j'appris à balbutier ce doux nom de Jésus, que je répétais quotidiennement dans ma petite prière d'enfant. Lorsque vint le temps de ma première communion, je ressentis un bonheur sans mélange en recevant réellement dans mon coeur, Jésus que j'avais si souvent invoqué. Ce souvenir est resté gravé pour la vie.

Je grandis sous la plus sévère protection jusqu'au jour où je décidais de ma vocation. C'est aux pieds de ce même Jésus qui devenait témoin des serments que je prononçais: d'aimer et d'être fidèle au compagnon que je choisissais pour la vie. Mon innocence et ignorance ne m'avaient pas préparée au long cheminement que j'entreprenais. Le devoir d'épouse et de mère devenait de plus en plus sérieux et exigeant à mesure que les enfants se succédaient régulièrement, le poids de mes responsabilités de plus en plus lourd; les réjouissances et les divertissements de plus en plus rares.

Souvent alors je jetais les yeux sur un petit cadre qui contenait une pensée toute enjolivée de roses; le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir.

Les années ont passé au fil du temps. La maladie et les épreuves ne m'ont pas été épargnées mais ma joie de vivre dure toujours. Si aujourd'hui Jésus tu me demandais, pour toi qui suis-je? Je te répondrais que tu es ma lumière, mon protecteur et mon guide, que tu es mon soutien dans le cheminement souvent si pénible de la vieillesse qui apporte avec elle ses infirmités, ses impuissances et ses souffrances, la détérioration des facultés comme c'est ta sainte volonté qu'il en soit ainsi. Maintenant me voilà au soir, le crépuscule descend calme et serein sans un regret sans un remords.

Je souhaite qu'avant mon agonie dans un dernier souffle de vie, de pouvoir avant de partir te dire encore une fois Jésus je t'aime et merci de m'avoir donné la foi.

Emma Ayotte



Jacques Lajoie

Les élections au quatrième degré des Chevaliers de Colomb de l'Assemblée générale, Captain Miles MacDonell, ont donné les résultats suivants: Fidèle Navigateur, Jacques Lajoie; Fidèle Prieur, Rév. Joseph V. Driscoll, S.J.; Fidèle Capitaine, Walter Borody; Fidèle Amiral, Frank C. Davis; Fidèle Pilote, Paul Maley; Fidèle Contrôleur, Stan Kreitz; Fidèle Trésorier, Jim Gillen; Fidèle Scrib, Walter Chudzik; Fidèles Sentinelles, Albert Roy et Charles Pyle; Fidèles Syndiques, Joe Czubaty, Bert Meindl, Alec Thomson.

NOMINATIONS AU B.E.F.

M. Ernest Molgat **Mme Caterina Sotiriadis**

Deux nouveaux employés sont entrés en fonction au Bureau de L'Education Française au début de ce mois. M. Ernest Molgat a été nommé directeur des programmes d'immersion, et Mme Caterina Sotiriadis coordinatrice du programme de "French", l'enseignement du français comme langue seconde.

L'effectif du BEF se compose ainsi maintenant de vingt-cinq personnes.

M. Molgat est un boursier de Rhodes et un diplômé de la Sorbonne. Il a enseigné le français au Manitoba pendant onze années.

Il a également représenté les enseignants de l'école Laval-lée au sein d'un comité ad hoc de la division scolaire de Saint-Vital qui étudiait la question des programmes d'immersion.

Mme Sotiriadis est professeur de langues modernes. Elle est diplômée de l'université du Manitoba, et de la Sorbonne, à Paris. Elle travaillera comme conseillère auprès des professeurs et des écoles où l'on enseigne le français comme langue seconde.

Au chapitre des changements de personnel, il faut noter également le départ de Mlle Jeannette Arcand, conseillère pédagogique au mois de septembre prochain. Jeannette Arcand s'installe au Québec.

L.F.C. L'ASSOMPTION

La Ligue des Femmes Catholiques de L'Assomption tenait sa réunion annuelle le 22 juin. La section de 28 membres a tenu 8 réunions régulières et maintes autres à l'occasion d'événements importants. La section fut représentée aux assemblées diocésaines et comme "Chrétiennes à l'écoute" au congrès à Sainte-Anne.

Les sujets de discussion: "Ce que la femme peut faire au service de l'Eglise au Canada", "Le rôle de la femme dans l'Eglise", "Evangélisation dans le monde moderne - texte de Paul VI", entre'autres, furent présentés par l'aumônier l'abbé L. Roy, curé. Ce dernier encouragea fortement les parents d'envoyer leurs enfants à l'Ecole Centrale - programme immersion française, maternelle à la 8e inclusivement - afin d'assurer la continuité de notre paroisse française à Transcona.

Evénements: souper paroissial, shower de l'Eglise, thé printannier, arbre de Noël pour les paroissiens d'âge d'or; goûter au Centre Culturel l'Assomption pour les retraités du CN et à la suite de funérailles; en conjonction avec les groupes paroissiaux la grande célébration jubilé d'argent de l'abbé H. Perron, ancien curé; aide à la rencontre accueil pour les nouveaux paroissiens. On s'occupe aussi du transport des vieillards aux messes dominicales et des visites aux malades.

La Ligue prit part à la "Journée Mondiale de Prières" en conjonction avec les églises confessionnelles de Transcona.

Plusieurs dons monétaires à la paroisse d'abord, aux missions du Brésil, à l'Arche Winnipeg Inc., à Développement et Paix. Des boîtes de linge furent données aux pauvres. La présidente Mme Comeault dit avoir joui de son rôle et remercia l'exécutif, les membres, les paroissiens et l'aumônier pour leur appui au cours de l'année. "Je crois fortement que l'on accompli beaucoup de choses; je sais que ça demande beaucoup de travail et je veux souligner l'esprit de générosité, l'esprit d'apostolat et la collaboration pleine et entière de chacune; merci."

Résultat des élections: réélue présidente, secrétaire et trésorière Mmes Alice Comeault, Jacqueline VanKriken et Odile Gérardy; vice-présidente, Hélène Blais (publicité), Flavie Bédard (coordinatrice), Thérèse Bérard (action sociale). Autres comités: recrutement Claire St-Amant, spirituel Aurore Lamoureux, téléphone Léonie Lamoureux.

L'aumônier l'abbé Roy installa et félicita les nouvelles élues et présenta la masse à la présidente. Il remercia chaleureusement la Ligue pour le beau travail accompli notamment durant sa première année comme curé de l'Assomption.

Pour clore la réunion tous se rendirent au restaurant "Shakey's Pizza" pour une collation bien méritée.

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à Transport Canada, et portant l'indication "Tender for Thunder Bay Air Terminal Building", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 10 AOUT 1977, pour: "Thunder Bay Air Terminal Building alterations, additions and related work, Thunder Bay Airport, Thunder Bay, Ontario".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

99e anniversaire



Mme Thomas-J. Hogue (née Emma Girardin) résidente du "Central Park Lodge", rue Edmonton à Winnipeg, — une photographie prise à la demeure de sa fille Mme Maurice Pariseau (Irène) — à l'occasion de son 99e anniversaire de naissance. Le point culminant de la journée fut l'assistance à une messe célébrée en l'honneur de la jubilaire en la chapelle du Centre Hospitalier Taché à Saint-Boniface. Mme Hogue naquit le 23 juin 1878 à Webster, Massachusetts, et arriva à Winnipeg, avec ses parents, à l'âge de deux ans. Elle est en bonne santé et jouit des activités qui ont lieu à la résidence. Elle attend avec plaisir la célébration de 100e anniversaire.



247-9533  G. ROZIÈRE, prop.

PROVENCHER TEXACO SERVICE

353, boulevard Provencher

Heures d'affaires: du lundi au samedi - 7h à 23h

le dimanche - 9h à 22h

Lavage: 69 sous, contre le plein d'essence

cuisine

LES PÂTES

LA CUISSON

La cuisson des pâtes est une chose très facile, pourtant elle n'est pas souvent réussie, simplement parce que les points importants sont négligés:
Les pâtes alimentaires doivent cuire dans une très grande quantité d'eau, cela leur permet de gonfler à l'aise pendant la cuisson et évite la formation d'emplois. Cette quantité doit être au moins 2 litres à 2 litres et demi d'eau par 250 g de pâtes.

L'eau doit être salée si les pâtes sont consommées nature, mais ceci n'est pas obligatoire, et il faut même l'éviter, si vous devez ensuite leur mêler une sauce ou une préparation déjà fortement assaisonnée ou comportant un fromage lui-même assez salé...

Une cuillerée à soupe d'huile peut aussi être ajoutée à l'eau de cuisson, ce sera un atout supplémentaire pour que les pâtes ne collent pas entre elles.

Par contre il est obligatoire de *jeter les pâtes dans l'eau déjà en ébullition.*

Le *temps de cuisson* ne peut être indiqué avec précision car il dépend à la fois de la qualité des pâtes et de leur grosseur. Néanmoins on a toujours tendance en France à les faire cuire trop longtemps; il faut, comme les Italiens, les manger *"Al dente"*, ce qui demande de 4 à 5 minutes pour les vermicelles, 11 à 12 minutes pour les pâtes plates ou les spaghettis, 15 minutes pour les gros macaroni, temps calculé à partir de la reprise de l'ébullition.

Il faut *égoutter les pâtes dès qu'elles sont cuites*, et surtout ne jamais les laisser dans l'eau, pour qu'elles gonflent; cette mauvaise pratique favorise la formation d'empois due à l'amidon qui s'est dissout dans l'eau de cuisson.

Il ne faut jamais non plus rincer les pâtes, cela leur retire leur saveur.

Si les pâtes sont destinées à une préparation froide (salade par exemple), égouttez-les, remuez-les aussitôt avec un peu d'huile, elles pourront refroidir sans coller.

Pour ne pas les oublier, voici des recettes savoureuses, qui vous permettront de les mettres à l'honneur.

LES TAGLIATELLES À LA MOUTARDE

Préparation: 10 mn
Cuisson: 12 mn
Pour 4 personnes

250 g de tagliatelles
sel
20 g de beurre
20 g de farine
¼ de litre de lait
1 oeuf
1 cuillerée à soupe de crème fraîche
50 g d'Emmenthal râpé
50 g de parmesan râpé
sel, poivre
1 cuillerée à soupe de moutarde

Faites cuire les tagliatelles dans une grande quantité d'eau salée, pendant 12 minutes.

Pendant ce temps, dans une casserole sur feu doux, mélangez le beurre et la farine; mouillez avec le lait et faites cuire 10 minutes sans cesser de remuer.

Hors du feu, incorporez à la sauce, le jaune d'oeuf, la moutarde, la crème fraîche et les deux fromages.

Mêlez la sauce aux pâtes égouttées, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez.

LES CANNELLONI AU POISSON

Préparation: 20 mn
Cuisson: 15 mn
Pour 4 personnes

2 merlans d'environ 300 g chacun (ou 400 g de filets de poisson blanc),
1 feuille de laurier
1 branche de thym
2 dl de lait
12 cannelloni, à plat ou roulés
1 cuillerée à soupe d'huile
sel
80 g de mie de pain rassis
4 échalotes
100 g de beurre
6 branches de persil
2 oeufs
poivre

Videz et lavez les poissons, mettez-les sur feu doux dans une poêle avec le laurier, le thym et le lait; portez à ébullition et laissez frémir 5 minutes par face.

Pendant ce temps, faites cuire les cannelloni dans une grande quantité d'eau dans laquelle vous aurez mis l'huile et une pincée de sel; comptez 12 minutes.

Emiettez le pain, imbibez-le de lait de cuisson du poisson; prélevez la chair de ces derniers.

Pelez et hachez les échalotes aussi finement que possible, faites blondir dans la poêle, sur feu doux, dans 20 g de beurre.

Mélangez ensemble la chair de poisson, le pain imbibé, les échalotes blondies, le persil lavé et haché, les oeufs; salez et poivrez. Beurrez un plat allant au four.

Si les cannelloni sont à plat, posez un peu de farce sur chaque feuille, roulez et posez dans le plat. Si les cannelloni sont roulés, introduisez de la farce à l'intérieur pour les remplir posez également dans le plat.

Parsemez le reste de beurre divisé en noisettes et mettez à four moyen pendant 15 minutes.

LASAGNES AU FOUR

Préparation: 20 mn
Cuisson: 15 mn
Pour 4 personnes

Une dizaine de lasagnes
3 Cuillerées à soupe d'huile
50 g de céleri
50 g de carottes
1 oignon moyen
100 g de champignons
1 gousse d'ail
80 g de lard maigre
150 g de boeuf haché
150 g de porc haché
1 verre de bon vin rouge
sel, poivre
Pour la béchamel:
40 g de beurre
40 g de farine
1/21 de lait
sel, noix de muscade
50 g de mozarella
50 g de parmesan râpé
2 cuillerées à soupe de crème fraîche (facultatif).

Lavez et essuyez le céleri, émincez-le finement, et faites-le revenir doucement dans l'huile à la poêle. Epluchez les carottes, pelez l'oignon, nettoyez les champignons, émincez tous les légumes au fur et à mesure, et ajoutez-les dans la poêle, laissez fondre doucement.

Ajoutez ensuite l'ail pilé, puis le lard découpé en petits lardons. Incorporez les viandes hachées, remuez avec une cuiller en bois, versez le vin rouge, salez, poivrez, laissez mijoter ½ heure. Pendant ce temps: faites cuire les lasagnes à l'eau bouillante salée (12 minutes).

Préparez une sauce *béchamel: faites fondre le beurre*, ajoutez la farine, lorsque le mélange est mousseux, versez peu à peu le lait sans cesser de tourner, salez, râpez un peu de noix de muscade. Laissez cuire à feu doux 5 minutes.

Préchauffez le four thermostat 8. Beurrez un plat à gratin, disposez successivement une couche à la viande, puis une couche de béchamel, une couche de lasagnes, un peu de mozarella découpée en morceaux, recommencez l'opération, pour finir par une couche de béchamel.

Parsemez de parmesan râpé, répartissez la crème fraîche (facultatif). Enfournez et laissez cuire 15 à 20 minutes.

Servez aussitôt dans le plat de cuisson.

GRATIN DE MACARONI AU ROQUEFORT

Préparation: 10 mn
Cuisson: 10 mn
Pour 4 à 5 personnes

300 g de macaroni
60 g de beurre
100 g de persil
100 g de roquefort
100 g de gruyère
gros sel, poivre

Faites revenir le persil haché dans 40 g de beurre, hors du feu ajoutez le roquefort, mélangez bien à la fourchette afin d'obtenir une pâte.

Pendant ce temps faites cuire les pâtes dans de l'eau bouillante salée pendant 6 à 8 minutes. Lorsqu'elles sont cuites, égouttez. Dans un plat à gratin beurré alternez (2 fois) une couche de macaroni, une couche de pâte au roquefort, une couche de gruyère râpé. Terminez par une couche de macaroni parsemée de gruyère râpé. Déposez le beurre restant en noisettes et faites gratiner à four moyen. Servez immédiatement.

SPAGHETTI À LA CARBONARA

Préparation: 10 mn
Cuisson: 12 mn
Pour 4 personnes

250 g de spaghetti
100 g de lard maigre fumé
20 g de beurre
1 dl de crème fraîche
1 oeuf
sel, poivre fraîchement moulu
100 g de parmesan (ou emmental).

Découpez le lard en petits lardons, faites-les dorer dans le beurre, à la poêle.

de ci, de ça...



FAITS DIVERS DE L'ÉTÉ (Albert BRIE).- "Fidèle à ses deux principes les plus chers, savoir qu'il ne faut jamais remettre à demain et qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, J. se suicida".

*** ***** ***

AZNAVOUR CONDAMNÉ.- L'Agence France Presse nous apprend que le chanteur français Charles Aznavour a été condamné récemment à Versailles, région parisienne, à un an de prison avec sursis et à une amende de $300,000, ainsi qu'au remboursement d'un préjudice de $300,000 subi par l'administration française des douanes. Le chanteur, absent à la lecture du jugement, était poursuivi pour infraction à la législation sur les changes et infractions douanières.

*** ***** ***

LE GRAND PROBLÈME DE L'HEURE À WINNIPEG.- Construire une arène nouvelle ou agrandir celle qui existe déjà...

*** ***** ***

DES UNIFORMES POUR LES RADIO-CANADIENS.- Selon des chiffres fournis aux Communes par le secrétaire d'Etat John Roberts, la CBC a dépensé presque $250,000 pour pourvoir d'uniformes ses employés qui ont travaillé à "couvrir" les Jeux Olympiques de Montréal...

*** ***** ***

LES RADIO-CANADIENS AU QUÉBEC.- Selon la Presse Canadienne, citant un renseignement fourni aux Communes il y a quelque temps, la CBC a 4,346 employés qui travaillent au Québec et touchent un total de $72,454,029 par année en salaires. La valeur des biens de la CBC au Québec se chiffre à $133.9 millions.

*** ***** ***

LES JEUX OLYMPIQUES QUI NE DEVAIENT RIEN COÛTER.- A la suite d'un rapport et d'une recommandation du Conseil du Trésor et du Vérificateur général du Québec qui jugent excessifs les coûts de construction des installations pour les jeux olympiques de 1976, le gouvernement du Québec a décidé d'une enquête publique sur les contrats accordés aux entrepreneurs, de l'ordre d'un MILLIARD de dollars... Le maire Drapeau avait en *1970 estimé le coût des principales installations à $124 millions (qui ne devaient rien coûter aux contribuables...).* Avec le temps, les *$124 millions* ont fait des petits... et les installations ont coûté plus de $1.4 MILLIARD...

*** ***** ***

"INTRUSION FLAGRANTE".- La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a dénoncé la publication par le gouvernement fédéral d'un livre blanc sur les langues officielles au Canada. Dans un communiqué émis la semaine dernière, le président de la SSJB-MONTREAL, M. Jean-Baptiste Champagne, qualifie l'initiative d'Ottawa de scandaleuse en ce que la parution du document intitulé "Un choix national" coïncide avec la présentation de la Charte du français du gouvernement Lévesque à l'Assemblée nationale et avec la dénonciation de la Fédération des francophones hors Québec concernant les risques d'assimilation et la violation des droits des minorités francophones.

La SSJB dénonce le Livre blanc du fédéral comme "une intrusion flagrante" dans un domaine de juridiction strictement provinciale et qui rejette en particulier le droit des Canadiens de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix. La SSJB ne reconnaît aucunement au gouvernement central le rôle qu'il s'arroge de favoriser l'épanouissement du patrimoine linguistique des Canadiens et d'inciter et aider les minorités francophones ou anglophones à préserver leur langue.

Le président de la SSJB Montréal évoque les injustices subies dans le passé par les Canadiens-Français: "110 ans de fédéralisme canadien nous ont assez appris l'asservissement auquel nous réduit cette politique de bilinguisme pancanadien qui n'a toujours été et ne pourra être qu'un écran de fumée pour couvrir le bilinguisme au Québec et l'unilinguisme anglais dans les autres provinces."

*** ***** ***

MANQUE D'ÉLÉGANCE.- Cette multitude de jeunes gens, garçons, filles et jeunes femmes, qui déambulent à demi vêtus en public et jusque dans les supermarchés. Manque d'élégance et manque de savoir-vivre.

*** ***** ***

FAITS DIVERS DE L'ÉTÉ (Albert BRIE).- "Accueillant un personnage politique éminent en visite au jardin zoologique, le directeur du parc a eu ce mot on ne peut plus approprié: 'Monsieur, vous êtes ici chez vous' ".

*** ***** ***

LES EMBARCATIONS ET LA SÉCURITÉ

Un pilote d'embarcation qui conduit depuis longtemps n'est pas nécessairement un bon pilote, car un bon pilotage ne comprend pas seulement la connaissance des règles de la navigation et des techniques de pilotage, mais également l'observation des règles du bon sens.

Sur l'eau...

C'est ainsi qu'on voit beaucoup de pilotes surcharger leurs petites embarcations et créer ainsi la cause de la plupart des accidents sur l'eau. La charge et la puissance maximales ne doivent pas dépasser celles qui sont recommandées dans les tableaux de capacité du Ministère des Transports. Dans les petites embarcations, il faut répartir convenablement la charge et s'assurer que les passagers ne changent pas de place.

Plus de 300 personnes se noient chaque années par suite d'accidents sur l'eau et quatre vingts pour cent d'entre eux ne portent pas de gilets de sauvetage. Les personnes qui ne savent pas nager ainsi que les enfants devraient porter des gilets de sauvetage en tous temps. Mais tous les autres doivent également porter leurs gilets quand les conditions de la navigation l'exigent. Apprenez aux enfants à flotter avec les gilets.

Il faut examiner régulièrement les gilets de sauvetage et les remplacer s'ils sont défectueux. Ils ne doivent pas servir de coussins ou de parechocs.

Rappelez-vous qu'une cuillerée à thé d'essence peut avoir la même puissance explosive qu'un bâton de dynamite. En faisant le plein, assurez-vous que le bateau est bien amarré et que les passagers sont à terre. Ne fumez pas, ne craquez pas d'allumettes et ne branchez rien. Coupez tous les moteurs, ventilateurs et appareils d'où pourraient jaillir des étincelles. Eteignez tous les appareils alimentés par combustible liquide ou gazeux. Fermez les portes et les écoutilles.

Le bec du boyau doit être maintenu en contact avec l'embouchure du tuyau du réservoir d'essence afin d'éviter toute étincelle statique. Essuyez le trop-plein, s'il y en a, et déposez les linges dont vous vous êtes servi en lieu sûr. Bouchez bien toutes les ouvertures des réservoirs. Avant de faire démarrer le moteur, ouvrez et aérez avec soin tous les compartiments.

... et sur la route

Lorsque vous tirez une remorque de bateau, votre voiture devient deux fois plus longue, et donc difficile à manoeuvrer. Vous aurez besoin d'une distance supplémentaire pour freiner, virer et dépasser. Vos feux avertisseurs doivent être bien visibles et vos freins efficaces. Assurez-vous que le dispositif d'accouplage et les raccords sont assez puissants pour exécuter le travail que vous exigez d'eux.

Assurez-vous que la remorque et le dispositif d'accouplage satisfont aux lois provinciales sur les véhicules à moteur. Ne surchargez pas la remorque et vérifiez-là avant chaque voyage et plusieurs fois au cours du voyage. Les pneus doivent être bien gonflés; la pression nécessaire est différente de celle des pneus de voiture.

[La Prévention au Canada]

LA FIN DU MONDE... POUR BIENTÔT ?

Un ami me fit visiter une petite rivière de la région de la Rivière la Paix. A un endroit donné, la rivière, dans un tournant coupe la colline. Ce grand banc de terre, mangé par la crue des eaux, livre un trésor caché depuis de longues années, des millions d'années. Non, il ne s'agit pas d'or ou de perles fines. Il s'agit de fossiles.

Il y a des fossiles de plantes tropicales, témoins d'âges préhistoriques où le nord de l'Alberta avait le climat qu'on connaît aujourd'hui dans les jungles du Brésil ou de certains pays d'Afrique. On y trouve aussi des ossements pétrifiés, trop petits pour que de simples amateurs puissent en deviner la provenance. La colline livre aussi des roches d'une rondeur parfaite, qui contiennent dans leur coeur un bout de branche ou encore une coquille pétrifiée. La pierre a grossi tranquillement pendant un million d'années autour de ce point initial. Les Indiens du pays croient que ce sont les boulets que lance le tonnerre.

Le fossile le plus remarquable et qui abonde dans ce lieu c'est celui d'ammonite, mollusque qui a forme de spirale et qui peut avoir plus de six pouces de diamètre. Ce qui m'a étonné au sujet de ce fossile, c'est qu'il est disparu comme espèce vivante depuis plus de 70 millions d'années, après avoir fait son apparition il y a plus de 134 millions d'années. Ce mollusque pétrifié que je tiens dans mes mains était vivant, dans mon pays, il y a peut-être 100 millions d'années! Une distance dans le temps à peine imaginable.

Et je me mis à réfléchir au sujet de la durée de l'existence de notre monde. Quelle longue et incroyable histoire notre terre a connue. Ce que nous en savons n'est que la fine limite d'une évolution lente qui s'étend sur un parcours qui défie l'imagination humaine. Tout à coup c'est l'horizon qui s'élargit. Nous avons tendance de tout ramener à nous-mêmes, de tout ratatiner de l'univers, de l'être, à nos propres naïves dimensions. Comme nous pouvons apprendre du silence de la nature! Quelle sagesse dans l'expression muette de ce mollusque, témoin patient de la vie et des êtres qui sont passés dans ce pays avant que je n'arrive, et cela pendant des millions d'années.

C'est un peu comme contempler le ciel, la nuit, et entrer en communion avec les étoiles, partie de mon monde, aussi éloignées, aussi présentes également que mon mollusque antique. Ces dernières années, l'homme a commencé l'exploration de l'espace. L'homme a mis pied sur la lune, et Viking I a gratté le sol de la planète Mars. Ce sont des étapes initiales importantes dans la mission que l'homme a reçue jadis de se soumettre l'univers, de le dominer. On parle de voyages interplanétaires, de découvertes de nouvelles galaxies aux millions de soleils et de systèmes planétaires à peine soupçonnés. Il y a encore tellement à faire, à découvrir.

Le véritable enjeu, me semble-t-il, c'est la vision que nous avons de la mission de l'homme dans l'univers. C'est aussi le concept que nous nous faisons du Dieu créateur. Peut-être que nous les ratatinons beaucoup trop tous les deux.

La fin du monde ... pour demain? J'en doute fortement. Le début du monde plutôt ... pour demain.

Jacques Johnson o.m.i.

Si vous demandez un numéro d'assurance sociale pour la première fois, ne vous fiez pas à ce que les autres ont fait l'an dernier pour l'obtenir.

Le lieu où s'adresser et les documents dont il faut vous munir? Le lieu, c'est le bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Les documents, ce sont deux preuves d'identité.

Si vous êtes citoyen canadien, vous devez présenter un document principal. Ce peut être un acte de naissance, ou un extrait de baptême émis au Québec; ou encore, un certificat de citoyenneté si vous êtes naturalisé. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Dans tous les cas, ce document principal doit être une pièce originale ou une copie authentifiée.

Quant à la preuve secondaire, ce peut être tout document officiel portant votre nom, votre permis de conduire, par exemple, ou un bulletin scolaire. Ce document secondaire peut être une photocopie.

Bien entendu, ces pièces d'identité sont importantes, et vous ne voulez pas risquer de les perdre. C'est pourquoi nous vous prions de vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage. On y vérifiera sur place vos preuves d'identité, on vous aidera à remplir votre formule qu'on enverra aussitôt à Ottawa. Quant à vos documents, ils vous seront rendus sur-le-champ. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'œuvre du Canada ou bien envoyer votre demande par la poste directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés. En ce cas, toutefois, il sera plus long de résoudre les difficultés pouvant resulter de votre demande ou des documents qui l'accompagnent. Les formalités sont beaucoup plus rapides quand on s'explique face à face dans un bureau.

Le fait d'établir clairement votre identité constitue, à notre avis, le moyen le plus efficace de s'assurer que votre numéro d'assurance sociale n'appartient qu'à vous, et à vous seul. N'est-ce pas très important?

Car deux choses ont changé.



Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

La SFM nous informe

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Vous pouvez bénéficier de certains projets gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, tout en contribuant à la conservation de l'énergie et à la réduction du chômage.

Le gouvernement provincial annonçait récemment la création des projets suivants:

1) *Programme de réparation et rénovations nécessaires aux résidences principales.*

Toute personne à revenus modiques, d'âge d'or, ou infirme, peut beneficier d'un prêt ou octroi pour la réparation de leur maison.

Les réparations d'ordre critique seront considérées. Ex.: fenêtres et portes défectueuses, système de chauffage défectueux, filage électrique hasardeux, toit endommagé, isolant inadéquat, etc.

2) *Projet de taxe foncière différée pour personnes d'âge d'or.*

Dans le cadré de ce programme, toute personne d'âge d'or peut différer en partie ou en totalité le paiement de ses taxes foncières aussi longtemps qu'elle habite sa maison.

Les formules de demandes sont disponibles à tous les bureaux municipaux du Manitoba.

3) *Projet d'isolation de l'Hydro Manitoba et de l'Hydro Winnipeg.*

Ce projet d'isolation peut inclure la main-d'oeuvre ou les matériaux requis pour l'encadrement de sous-sol, calfeutrage, portes, volets, etc.

Tout propriétaire de maison, indépendamment de son état financier, peut bénéficier d'un prêt de $1,000.00, réparti sur 20 ans, remboursable au taux d'intérêt de 9½% par versements mensuels de $9.33 qui seront automatiquement ajoutés à votre facture d'électricité.

4) *Programme d'emplois d'été pour les petites entreprises.*

N'oubliez pas que le 15 juillet est la date limite pour la remise des formules de demandes.

Le gouvernement fédéral annonçait le programme suivant:

1) *Programme Canada au travail:*

Ce programme est conçu pour mettre sur pied et administrer des projets qui créeront des emplois à court terme.

Toute organisation ou société à but non lucratif peut faire une demande avant le 27 août 1977.

Pour être acceptés, les projets doivent:

Créer de nouveaux emplois pour les chômeurs de la localité.

Créer des emplois qui s'ajoutent à ceux qui seraient créés normalement dans la communauté.

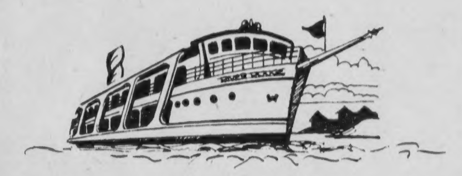
Fournir des services utiles à la communauté sans faire concurrence aux services existants.

Prouver que la durée du projet ne dépassera pas 52 semaines.

Montrer que ces activités ne créeront pas de dépendance lorsque le financement du gouvernement cessera.

Pour plus d'information ou de l'aide pour faire vos demandes, communiquez avec Jean-Louis Morin au numéro 233-4915.

CROISIÈRE À BORD DU "RIVER ROUGE"



Le Service Socio-Culturel des Personnes Seules a planifié sa première activité estivale — une croisière sur le bateau d'excursion "River Rouge", le 23 juillet, de 22h00 à 01h00.

Nous aurons alors l'occasion de nous rencontrer dans une atmosphère très détendue.

Pour plus d'information, communiquez avec Janot Morris, au C.C.F.M. (233-8972) entre 9h00 et 17h00.

GENS DE L'ÂGE D'OR!

Votre maison a besoin de peinture?

The Manitoba Housing and Renewal Corporation (CHRC) a mis sur pied un programme qui s'adresse aux personnes à la retraite, dont la maison aurait besoin d'être repeinte.

L'octroi peut aller jusqu'à $500.00 (maximum). Le minimum est $150.00, selon votre revenu annuel.

Le titre du programme est "Pensioner Exterior Painting Program".

Pour obtenir plus d'information, ou faire une demande d'octroi communiquez avec Pierre Meunier au 233-4915 (frais virés)

ou

MHRC
Home repair Division
165, rue Garry
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G8
Tél.: 944-2300 (frais virés)

•

SOIRÉE DANSANTE

Le Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires présente

une

SOIRÉE DANSANTE
au 100 NONS
340, boulevard Provencher
à 20h, le 15 juillet

Denis Chagnon fera son émission "en direct" de 20h à 21h, qui sera suivie de "Soundtrack", de 21h à 1h.

Vous pouvez vous procurer vos billets au bureau du Conseil Jeunesse Provincial, de 9h à 5h (lundi au vendredi) ou en communiquant avec les membres de l'exécutif du C.J.T.U.

Pour plus de renseignements composez le numéro 233-4915 et demandez Joanne.

• La SFM nous informe •



Scène du film LA VEILLÉE DES VEILLÉES, de Bernard Gosselin, qui sera montré VENDREDI SOIR dans le Parc Provencher sur l'écran géant de la Ciné-Caravane de l'Office national du film. C'est à 22 heures, et à ne pas manquer.

L'ONF VOYAGE À TRAVERS LE CANADA

Quatre caravanes, qui ne sont ni moins chacune qu'un cinéma mobile offrant jusqu'à deux mille places, visitent cet été une centaine de villes à travers le Québec et les autres provinces du Canada, dans le cadre d'un projet d'envergure mis sur pied par l'Office national du film et baptisé: CINE-ROUTE.

Tout au long de son périple, CINE-ROUTE montre gratuitement dans les parcs, stades et autres endroits publics, des films de l'ONF.

Un équipement impressionnant en fait partie: un écran haut de deux étages retenu au sol par cinq blocs de ciment d'une tonne chacun; quatre haut-parleurs alimentés par une puissance sonore de huit cents watts stéréo, comparables à ceux qu'utilisent les groupes à la mode les mieux équipés; enfin, un camion fermé de cinq tonnes servant de cabine de projection, le tout opérant sur un espace de la taille d'un terrain de football.

A la tombée du jour, **le 15 juillet à Saint-Boniface, au Parc Provencher,** débutera la projection en plein air de **"La veillée des veillées"** dans un esprit de réjouissance collective, qui sera en quelque sorte une prolongation aux fêtes du Canada.

"La veillée des veillées" est une production de deux heures qui regroupe les meilleurs interprètes de musique populaire originaire du Québec, de l'Acadie, de la Louisiane, de l'Irlande, de la Bretagne.

Musique du peuple, le film **"La veillée des veillées"** s'en est fait le témoin et nous touche tous en plein coeur!

CINE-ROUTE pourrait être selon les propos de M. André Lamy, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film, le point de départ d'un programme annuel qui viserait à présenter au Canada, à la fois les films de l'Office et autres films canadiens, rejoignant le public là où il se trouve à travers le pays. □

CAMPS CHANTANTS MÉLO-MANI

Libre cours à l'imagination

"Ainsi font, font, font, les petites marionnettes..." des "camps chantants de Mélo-Mani". *Elles ont nom* "Bozo la culotte", "Boum Boum le goalie", et "Anisette la frisette". Mais elles font plus que trois petits tours dans les villages francophones du Manitoba.

Cette semaine, les trois animateurs des camps Mélo-Mani, Suzanne Nolette, *Monique Fillion* et *Michel Lachiver*, ont établi leur bivouac à Saint-Claude. Une trentaine d'enfants se sont rassemblées à l'aréna, les Bazin, les Martin, les Ricard,... L'école n'était pas disponible.

Les "camps Mélo-Mani" durent une semaine, passent tour à tour dans neuf villages de la province. La semaine prochaine, Saint-Adolphe, puis Sainte-Anne, Laurier, Saint-Lazare, Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon et La Broquerie. Destiné aux enfants de moins de douze ans, ils proposent une animation à base de chants, construction de marionnettes et montage d'un petit spectacle, folklore et bricolage.

A vrai dire, il n'y a pas de programme fixe. Les animateurs des camps se sont préparés à répondre à de nombreuses demandes, aussi diverses que peut l'être l'imagination des enfants. S'amuser avec les gamins, les intéresser, n'est pas leur imposer des activités. Suzanne, Monique et Michel ne le savent que trop bien. Et les idées foisonnent.

Les "camps chantants" sont une initiative de Mélo-Mani, et plus particulièrement de Mme Marie Fournier qui s'est mise en quatre pour mener à bien ce projet.

Les comités culturels des villages visités se chargent de l'accueil des animateurs et de l'organisation matérielle. Une faible participation financière est requise. Quant aux matériaux destinés à la construction des marionnettes, les enfants se chargent eux-mêmes de les trouver au cours d'une chasse aux trésors faite de porte en porte. Les habitants du village prêtent facilement leur concours. Il n'est pas rare de les voir donner toutes sortes d'objets qui font la joie des enfants et l'étonnement des animateurs.

"Par un tel projet, même s'il s'adresse aux plus jeunes, on arrive à intéresser toute une communauté" dit Marie Fournier. L'expérience le prouve.

L'évolution des camps est imprévisible. Il faut être prêt à répondre à tout. Parfois même à jouer les gendarmes pour séparer deux garçons en mal de bataille. Dans tout cela, les trois marionnettes, "Bozo la culotte", "Boum Boum le goalie" et "Anisette la frisette" ne sont que des locomotives. Elles présentent, le premier matin, toutes les activités possibles et établissent le premier contact avec les enfants. Après cela la route est ouverte à l'imagination et à la créativité.

A.L.

Avis Public

Ottawa, le 5 juillet 1977

MODIFICATION AUX RÈGLES DE PROCÉDURES DU CRTC

Suite à l'avis public du 10 mars 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, sous recommandation du comité de direction, et selon l'article 21 de la Loi sur la radiodiffusion, modifie, comme suit, ses Règles de procédure, en vigueur le 28 juin 1977.

1. Les demandes seront publiées et inscrites à l'ordre du jour d'une audience publique au moins 50 jours (au lieu de 35 jours) avant l'audience.
2. Le titulaire diffusera quatre annonces (au lieu de deux) exposant sa demande.
3. Une copie seulement de toute intervention sera requise par le Conseil.
4. Les interventions devront être déposées au moins 20 jours (au lieu de 15) avant le début d'une audience publique.
5. On considérera que les documents auront été présentés la quatrième (au lieu de la troisième) journée suivant la date à laquelle ils ont été mis à la poste s'ils ont été acheminés par courrier recommandé.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 5 juillet 1977

APPEL DE DEMANDES EN VUE DE FOURNIR LE DEUXIÈME SERVICE COMMERCIAL DE TÉLÉVISION DE LANGUE FRANÇAISE À LA RÉGION HULL/OTTAWA

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 30 juin 1977 un avis public annonçant qu'il est disposé à recevoir des demandes en vue d'exploiter une deuxième station de télévision commerciale de langue française affiliée au réseau TVA, comprenant de la programmation locale orientée vers la région Hull/Ottawa.

Les personnes désirant desservir ce secteur ont jusqu'au 31 août 1977 pour présenter leurs demandes.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à tous nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures.

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES À VENDRE OU À LOUER

Tél.: 233-1863 — *171, rue Marion Saint-Boniface*

Aurèle Dupuis, prop.
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD

ODETTE SUPER MARKET

615, RUE SARGENT

AÇORES ATLANTIC FISH MARKET

601, RUE MARYLAND

Téléphone 775-2788

DU POISSON FRAIS 5 JOURS PAR SEMAINE

Du poisson russe, palourdes, moselles, escargots, crabes, petit thon, petits bonitos, sardines, merluches, gropas, galamaris, "ryes", "flanders", "alcaports" et bien d'autres.

La meilleure qualité de poisson en ville

Les Fêtes à la télé: un grand bide national

Gilles Constantineau

Le 19 juin dernier, le réalisateur Jack McAndrew, de Radio-Canada à Ottawa, parlant des trois heures de spectacle télévisé que la Société allait consacrer aux fêtes du 1er juillet, avait résumé l'attitude et les intentions de la CBC en une seule déclaration empreinte d'audacieuse noblesse: "C'est le plus grand défi de son histoire, avait-il dit, que relèvera Radio-Canada."

Pour l'envergure du défi, personne ne contestera ses propos. Mais pour ce qui est de l'avoir relevé, M. McAndrew doit se répéter, depuis vendredi soir, qu'il avait perdu une belle occasion de se la fermer.

Le seul défi que Radio — pardon: que la CBC, nuance — soit parvenue à relever là, en effet, est celui du flop le plus long, le plus étendu géographiquement, et le plus poussé techniquement, bref du bide le plus monstrueux qui ait jamais marqué l'histoire universelle de la télévision. (Car le tout, semble-t-il, a été gratuitement offert aux réseaux télé d'une trentaine d'autres pays à travers le monde, sur tous les continents.)

Ratage sous tant de rapports, que la simple nomenclature en prendrait des pages et des pages, en toutes ses manifestations. Retenons-en donc les pires éléments.

Le plus grave d'entre tous sera toutefois passé peut-être inaperçu, dans le fatras de l'ensemble. Mais j'aimerais qu'on fasse un jour savoir à la population canadienne qui, exactement, avait autorisé ce pianiste-compositeur à la petite semaine, nommé Hagood Hardy, à se livrer, à 22h25 environ, à une minute de réclame publicitaire pour la multinationale Imperial Oil, sous prétexte de faire jouer ensuite, à son orchestre, depuis Toronto, l'indicatif musical d'une série que la même entreprise commanditera "pendant trois ans à CBC."

C'est la plus ignoble cochonnerie de passe-droit qu'on ait pu imaginer dans les circonstances. De la parfaite malversation morale et intellectuelle. Ce show de plus de trois heures aurait dû être et rester, à n'importe quel prix, d'une neutralité politique et économique absolue, intégrale. Or non seulement notre tripoteur de clavier, qui a trouvé moyen de terminer son spectacle sur une fausse note de la main gauche, n'y avait-il manifestement rien compris; personne, dans les troupes de la Canadian Broadcasting Corporation, ne s'était semble-t-il soucié du risque immense qu'au départ le simple choix de cet indicatif présentait, non plus que du danger d'association qu'offrait la pièce orchestrale suivante, dont le thème sert d'indicatif musical à la publicité du thé Salada.

Tout allait si mal, à Ottawa qu'il a fallu que le speaker de service, côté français, tente d'attribuer à l'orage et à la pluie le mauvais déroulement de l'ensemble. (Pour ce qui est du français, soit dit en passant, le traitement à la speaker-d'appoint lui donnait un air, extrêmement désagréable, de traduction simultanée, tout au long. Langue officielle, que le français, au Canada? Les concepteurs de la CBC ne semblent pas l'entendre ainsi. Ce qui, dans un sens, est fort heureux pour les gens du réseau français: ce flop d'envergure aura été absolument anglo-canadien, dans sa conception comme dans son exécution.)

A Ottawa, donc, rien n'allait. Mais était-ce à cause de l'orage qu'on avait braqué le chef d'orchestre au beau milieu du champ de la caméra principale? Et qu'on avait placé cette même caméra de façon à faire s'agiter constamment deux bras et une baguette aux genoux de tous les artistes?

M. McAndrew, s'était d'autre part glorifié, le 19 juin, du fait que la CBC allait recourir à plus de 500 techniciens d'un océan à l'autre, et utiliser une soixantaine de caméras télé. Une véritable armée, quoi, côté technique. Mais où se trouvaient donc ces spécialistes de l'image bien faite et du son bien capté, sur la colline parlementaire, au centre même du tintouin national?

Etait-ce la pluie qui faisait qu'au départ la prise de son était foireuse, et qu'on semblait incapable de maîtriser les oscillations en feed-back? Et comment la pluie explique-t-elle qu'on ait tout-à-coup dressé, à l'arrière des décors et au beau milieu d'une image qui ne bougeait plus, les deux cuvettes de plastique d'une grue portant sans doute une caméra baladeuse?

Et en quoi le mauvais temps justifiait-il le prétendu présentateur qu'était devenu Jean Gascop, de s'offrir à la vue de 20 millions de Canadiens et des nationaux de 35 autres pays, vêtu comme on n'ose l'être qu'à domicile, le samedi matin, à l'heure du petit déjeuner?

Pour lire niaiseusement les textes sans relief, sur des bouts de papier froissés comme des torchons? N'y avait-il personne pour régler un peu la mise en scène?

N'y avait-il personne pour empêcher Patsy Gallant de crier à toutes les antennes du monde son épouvantable: "Bonn' fatt' le Canadien"? Ni pour empêcher tout simplement l'insignifiant René Simard de se montrer là?

Non, il n'y avait personne. Personne qui ait vu que les deux troubadours inuit de Yellowknife chantaient en esquimau avec l'accent anglais. Personne pour déplorer qu'on ait, depuis les provinces de l'Ouest, appelé "Car-ry-eu" cette jeune femme du nom de Carrière. Personne qui se soit posé la question de savoir ce que les extraits de rodéo à l'américaine, même venant des Prairies, faisaient dans ce qui n'était plus qu'une invraisemblable ratatouille porteuse de plumes d'autochtones aux couleurs touristiques, et garrochée sur les petits écrans (qu'on me pardonne le barbarisme), de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Victoria, sur un fond sonore où les "reels", à l'américaine aussi, faisaient toute l'unité.

La CBC n'a pas trouvé (mais l'avait-elle seulement cherchée?) la médiane entre le spectacle et la fête. Pour le spectacle, un grand moment pourtant: Ginette Reno, à la Place des Nations, à Montréal. Impeccable sous toutes les coutures, y compris celle de l'audio (et celle du chef d'orchestre qu'on avait placé de côté). Et pour la fête, idem: l'extraordinaire Salome Bey, avec les dizaines d'enfants qui chantaient en gambadant et en dansant autour d'elle, a fait l'autre sommet, à Toronto. Mais il a fallu préciser qu'elle n'était pas d'origine canadienne...

Quant au reste, désastre, et désarroi consécutif. On ne s'explique pas autrement l'irruption soudaine, durant les dernières secondes, dans un cercle au coin de l'écran, de ce visage atterré d'une blonde inconnue, venue comme un cheveu sur la soupe et disparue sans dire un mot. Non plus que l'échec électronique du dernier "O Canada", où les parasites enveloppaient le son d'une chorale entière.

Si c'est ça la nation canadienne, et si la CBC n'avait pas d'autre image à en donner, le président de la Société, M. Al Johnson, aura encore beaucoup de réflexions à se passer, et sur un ton plus modeste encore que celles de son "plan d'action" du mois dernier.

[Dans Le Devoir]

COURS DE FRANCAIS ET D'ESPAGNOL

Etudiant qualifié donne, pendant les mois de juillet et août, cours de français et d'espagnol. (Grammaire et conversation.) Téléphoner au journal (247-4823) demander No 5005.

Au service des institutions depuis 1960

La procure générale des institutions inc.

624, avenue Taché, Saint-Boniface
247-8931
Germain Champagne, gérant

KINGDON PRINTING (1974) CO. LTD.
FORMULAIRES, IMPRESSION PAR LE PROCÉDÉ OFFSET, COULEUR.
807, rue Erin, Winnipeg — Tél.: 783-7195
Imprimeurs de LA LIBERTE
Gérald Dorge, président



TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à Transports Canada et portant l'indication "Tender for Taxiway - North Battleford Airport", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 4 AOUT 1977, pour: "Construction of Taxiway, Apron, Water Supply, Field Lighting and related work at North Battleford Airport, North Battleford, Sask.".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C OP6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

L'Office de rédaction française
Orf
Rédaction, revision de textes, préparation de textes publicitaires version de l'anglais au français. Sous le signe de l'élégance.
3405 - 55 nord, rue Nassau, Winnipeg (Manitoba). Téléphone : 247-5522

jeunesse

Cette rubrique est comanditée par le Conseil Jeunesse Provincial

LE FESTIVAL FOLK DE WINNIPEG - '77

Tout part des grands terrains de Birds Hill. Buffy Ste. Marie, Ton Paxton, Leon Redbone, Reg Gibson et plus de cent musiciens et musiciennes ont participé à divers ateliers et concerts. Et puis, les amateurs de "folk". Il y avait foule.

Pour les jeunes mordus de "Houndog", le groupe jouait dans un des ateliers de l'après-midi l'un des meilleurs spectacles de toute la fin de semaine.

Pour les Franco-Manitobains (et tous ceux qui s'y intéressaient), Gerry et Ziz y étaient comme par l'an passé, "Balfa Frères". Cependant, groupe Cajun de la Louisiane laissa beaucoup à désirer. Par contre, Edith Butler, chansonnière acadienne que beaucoup connaissaient déjà, fut très bien reçue.

Du nouveau cette année: "The Handmade Village", groupement de boutiques artisanales, un peu de vaudeville, quelques représentations pour les enfants.

Sans doute, le Festival répond à cette demande d'une musique franche, simple, capable de retenir tous les intérêts. Le succès de cette année fut tel que les organisateurs du Festival prévoient qu'il deviendra l'un des plus grands du genre en Amérique du Nord, l'emportant sur Mariposa et Philadelphie. De toute façon, le Festival Folk de Winnipeg est en très bonne santé.

Lise Lavergne



Saint-Pierre-Jolys

Un défi à relever

Voici l'allocution prononcée par le Père Hector Côté, C.S.V. à l'occasion de la bénédiction du monument et de la fontaine érigés dans le Parc des Colons, à Saint-Pierre-Jolys, le 2 juillet. Cette cérémonie se situait dans le cadre des fêtes du centenaire de la paroisse Saint-Pierre-Jolys.

Il y a une année à peine, nous pouvions voir sur nos écrans de télévision courir vers Montréal les porteurs de la flamme olympique. Or un poète latin, héritier comme nous de cette tradition des grecs, avait cette image en tête quand pour rendre hommage aux ancêtres de sa race il écrit: "Comme des coureurs, ils nous ont transmis le flambeau de la vie."

Nos anêtres aussi, les fondateurs et les pionniers de cette région nous ont transmis le flambeau de la vie. Et c'est pour entendre parler de vie que nous sommes ici en ce moment: tant de cette vie physique qui nous anime que cette vie de l'esprit et de toute manifestation qui en découle.

Un coup d'oeil rapide sur le décor qui nous entoure témoigne déjà de traditions vivantes transportées d'ailleurs et entretenues en ce district prospère. Nul endroit n'est plus convenable pour nous recueillir et vivre un moment de notre passé bien défini, de notre présent et de notre futur. Et cependant c'est plus qu'à un exercice de grammaire que vous êtes conviés, c'est à une concentration de toutes les forces qui sont en nous, corps et âme, pour une motivation nouvelle en vue d'un rebondissement dans le temps et l'espace qui assure aux gestes de nos pères un prolongement sans fin.

Ce Parc des Colons, situé à la croisée des chemins, invite à la détente de l'esprit. Nous nous trouvons au coeur d'un village remuant d'activités, à l'ombre d'une vénérable église, chargée d'années, comme en témoignent les tombes de ceux qui l'ont construite et qui la soutiennent encore à sa base. De l'autre côté, une école, symbole de vie débordante et prometteuse. Cinq ou six générations d'individus sont concernées par ce qui se passe ici en ce moment. Mais les trois dernières générations y sont plus activement impliquées. Deux tâches les confrontent:

- Identifier les pionniers et fondateurs de notre région,
- Identifier les traces qu'ils ont laissées.

Transmettons-nous toujours le même flambeau? Sa flamme est-elle toujours aussi vive? Et les éléments qui en assurent la combustion sont-ils toujours de même qualité? — A chacun de répondre selon les dictées de sa conscience.

"Les noms sont là devant vous..." proclamait tout à l'heure le Chant des Fondateurs. Ces noms établissent qu'en 1877 les familles concernées résidaient sur le territoire de la Rivière-aux-Rats. Pourquoi s'arrêter en 1877? Et pourquoi se borner à inscrire seulement les familles? Pourquoi exiger que ces familles aient été résidentes pour figurer au tableau d'honneur? — La réponse à ces questions est facile. Pour être significatif, un monument ne doit porter qu'une seule plaque et sur cette plaque un nombre restreint de noms qui établit un seul fait certain soutenu par des preuves évidentes. Encore là, cependant, comme pour indiquer que dans les certitudes humaines il y a toujours place pour un doute fondé, permettez-moi d'exposer ici le cas exceptionnel d'une famille méritante. Monsieur Jolys ne se doutait pas qu'il inquiéterait la postérité en signalant au singulier seulement un nom qui, en réalité, comportait deux familles. C'était le cas des familles Noël et Jean-Baptiste Têtreault, ce pourrait être aussi le cas de la famille Chouinard. Monsieur Arthur Chouinard qui gratifia la localité d'une nombreuse descendance, ayant été marié d'abord à Evélina Gratton et ensuite à Céline Lemire, Arthur Chouinard, dis-je, se trouvait ici en 1877. Il n'avait que 13 ans. Sa présence n'implique pas d'après les documents laissés par Monsieur Jolys, que ses parents Joseph Chouinard et Adéline Senez l'accompagnaient.

Pour expliquer ce fait, une hypothèse peut être légitimement avancée. Il faut comprendre que les nouveaux colons de l'est arrivaient ici en groupes. Il leur fallait veiller au nombre de voyageurs, restreindre ou augmenter ce nombre, selon le cas, pour équilibrer le groupe. Il arrivait quelque fois qu'une famille se trouvait séparée. Il n'est pas impossible alors qu'Arthur soit arrivé quelques semaines ou quelques mois avant son père et sa mère, en compagnie de son oncle et de sa tante, Emery Chouinard et Délia Archambault.

Quand aux autres noms sur la plaque du monument, on les trouve dans les écrits de Monsieur Jolys, plus rapproché que nous de la période qui nous concerne de 64 ans quand il écrivit ses **Pages de Souvenirs;** et surtout plus près d'eux, de deux ans seulement quand il entendit parler des habitants de la Mission de Saint-Pierre pour la première fois et qu'il fit leur connaissance. Nous pouvons nous fier à son témoignage!

Les autres colons arrivés en 1878 et après cette date sont aussi de méritants pionniers. Ils nous sont bien connus et leurs noms figurent sur d'autres listes qu'il est facile de se procurer. Dans leur cas cependant, le devoir d'honneur à leur rendre et les fêtes à célébrer, relèvent de la dévotion de chaque famille. Déjà, comme pour donner l'exemple, les descendants de Gédéon Gobeil, père et de Rosalie-Victoire Dufresne ont souligné dignement le centenaire de possession de la terre ancestrale le 11 juin dernier. Il conviendrait que par de semblables gestes, d'autres fils ou filles de nos bonnes familles manifestent aussi leur fierté et leur attachement au passé.

C'est pour entendre parler de vie que nous sommes ici. Dans la transmission du flambeau de la vie, il y a trois catégories d'individus de concernées. Il y a ceux qui s'arrêtent et se retirent — il y a ceux qui reçoivent — il y a ceux qui se préparent à recevoir. Dans laquelle de ces catégories vous situez-vous? Etes-vous vraiment dans la course? Pour transmettre ou pour recevoir? Si c'est pour transmettre le flambeau de la vie, c'est que vous avez été fidèles — si c'est pour recevoir, c'est que vous comprenez à quels devoirs vous avez à faire face et que déjà le serment de fidélité à la race est dans votre coeur et sur vos lèvres.

La vie...? Il faut la voir en notre vaillante jeunesse, vibrante de santé et de rêves d'avenir. Un premier héritage est le sien: cette faculté de procréation, qui est un don de Dieu, on la sent palpiter dans des corps et des esprits sains et dynamiques... on la sent active et débordante en ces jeunes couples heureux. Pères et mères d'aujourd'hui et de demain, vos enfants du 2e centenaire vous sauront gré de votre foi en la race et de votre courage à contribuer à sa survie. Nous savons tous que la population de notre district décline et même à un rythme alarmant. Sans un certain redressement de cette situation, à quoi rime la contribution de nos ancêtres, à quoi rime nos gestes d'aujourd'hui? Sommes-nous réunis pour délibérer de la perpétuité ou de la disparition de nos lignées familiales? NON! Nous sommes ici plutôt pour prendre ensemble la résolution de continuer à faire un pays, comme le proclame une chanson qui circule dans vos rangs: "Ohé, Ohé, Saint-Pierre-Jolys, Ensemble on peut faire un pays...

Ce défi, nos ancêtres l'ont relevé.. ils ont fait ce coin de pays. Ce défi est donc possible et réalisable, mais à condition que la richesse d'une nature prolifique s'appuie sur la richesse d'un capital accumulé par un siècle de vie catholique et française.

Je ne fais qu'énoncer un principe. D'autres plus autorisés que moi, vos dirigeants, vous diront quels moyens il faudra prendre dans les années qui viennent, quels programmes il faudra tracer pour sauver ici la vie, tout court, pour sauver la vie et ensuite assurer la permanence de la vie française et catholique.

Permettez-moi de conclure avec deux citations qui parlent d'elles-mêmes - comme deux engagements courageux proférés en notre nom et desquelles se dégagent la lumière et la chaleur d'un flambeau à saisir et à porter loin dans le temps.

Monsieur Jolys écrivait en 1913: "La première force d'une paroisse est la piété. Nous pouvons nous glorifier de voir fleurir chez-nous cette force **sur laquelle toutes les autres viennent se greffer ou s'appuyer...**"

La deuxième citation est de l'Honorable Albert Préfontaine, qui comme chef de l'Opposition en Chambre, en 1916 proclama en faveur de la race fière qu'il représentait: **"Français nous le sommes et Français nous le resterons."** □

Communiquez avec votre député

A compter du 23 juin, vous pouvez communiquer avec votre représentant à l'Assemblée Législative (MLA) sans frais en composant "0" et demandant à la téléphoniste:

ZENITH 3-7800 (Service de 24 heures)

BIEN NOTER - CE NUMÉRO NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR LES APPELS INTERURBAINS



Vous pouvez devenir millionnaire!

Vérifiez ces numéros

Voici les numéros gagnants de la loterie **THE PROVINCIAL** tirés le 1er juillet. Vérifiez les numéros qui apparaissent ci-dessous - vous êtes peut-être l'un des gagnants. Pour réclamer votre prix, suivez les directives qui apparaissent au verso de votre billet.

$1 MILLION numéros gagnants	$250,000. numéros gagnants
1 6 8 7 7 4 9	1 1 7 0 7 6 2
3 3 1 2 3 7 2	1 6 1 1 9 4 0
4 1 5 5 9 9 2	3 3 3 1 1 2 1
3 0 5 1 3 2 7	2 5 1 5 3 6 3
1 6 4 4 5 2 5	1 0 7 1 4 2 6

Si les derniers cinq, quatre ou trois chiffres apparaissant sur votre billet sont identiques et dans le même ordre que dans le cas des numéros gagnants qui apparaissent ci-dessus, votre billet peut être gagnant d'un prix y correspondant.

les derniers 5 chiffres GAGNENT	$2,500
les derniers 4 chiffres GAGNENT	$ 250
les derniers 3 chiffres GAGNENT	$ 50

The Provincial

Les gagnants de cinquante dollars ($50) peuvent réclamer leur prix en présentant leur(s) billet(s) à toute succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce seulement, en Colombie-Britannique, au Yukon, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

Prochain tirage: 5 septembre

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD

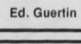
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

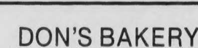
Tél.: 256-4321



Lot 149, chemin du Périmètre C.P. 58 Saint-Vital, Man.

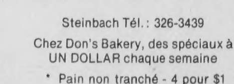


Ed. Guertin



DON'S BAKERY

Steinbach Tél.: 326-3439



Chez Don's Bakery, des spéciaux à UN DOLLAR chaque semaine

- Pain non tranché - 4 pour $1
- Petits pains - 3 douz. pour $1



Chrysler, Dodge, Plymouth
Camions Dodge

Lundi au vendredi 8 - 6 P.M.
Samedi 8 - 3 P.M.

SABOURIN GARAGE

Saint-Jean-Baptiste
758-3343 (3808)

Pour vos soirées sociales, réunions, banquets, "beer gardens", etc.

Adressez-vous à

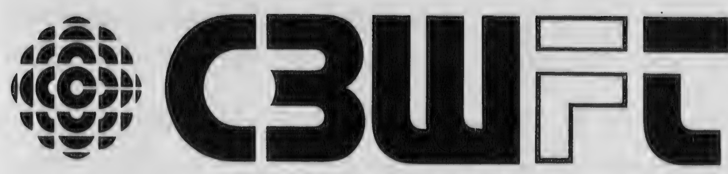


Fournisseur d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc.

MACHINES DISTRIBUTRICES DISPONIBLES

VICTOR'S WHOLESALE LTD

400, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba
TÉL.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, propriétaires



RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable



DU NOUVEAU À CBWFT...

Avez-vous remarqué que l'émission *CE SOIR* de 18h00 avait changé? Cette nouvelle formule de bulletin intégrant les nouvelles régionales, nationales et internationales est entièrement réalisée à Winnipeg. C'est le travail de toute une équipe. Certains vous sont familiers, tels *Pierre d'AUTEUIL*, annonceur et *François RIOPEL*, chroniqueur sportif. D'autres, et non les moins actifs, vous sont inconnus car ils travaillent de l'autre côté de la caméra: *Jaque ROCHON* sélectionne pour vous les grands titres de l'actualité; *Maurice ARPIN* est responsable des agencements et de la réalisation de l'émission.

Maintenant que les présentations sont faites, nous aimerions connaître votre opinion sur cette nouvelle formule intégrée de *CE SOIR*.

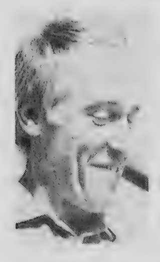
Communiquez-nous vos impressions à *CBWFT* 541, avenue Portage — Téléphone: 775-8351 poste 249.



François Riopel — Jaque Rochon — Pierre d'Auteuil

(Maurice Arpin étant actuellement en voyage, nous vous le présenterons plus tard)

Début de la saison du Football canadien



Lors de la première joute de la saison de **Football canadien,** le mercredi 20 juillet à 20 heures, on verra, directement du stade de l'Exposition nationale de Toronto, les Alouettes de Montréal qui feront la lutte aux Argonauts de Toronto. Commentateur: Pierre Dufault; analyste: Pierre Dumont; réalisation: Jacques Viau.

Football canadien 1977

mercr. 20 juil.	Montréal à Toronto	20h00
mardi 2 août	Montréal à Hamilton	20h00
mardi 16 août	Hamilton à Ottawa	20h00
dim. 28 août	Calgary à Régina	16h30
lundi 5 sept.	Ottawa à Hamilton	20h00
dim. 18 sept.	Montréal à Toronto	14h00
dim. 25 sept.	Montréal à Hamilton	14h00
sam. 1er oct.	Edmonton à Ottawa	14h00
dim. 16 oct.	Winnipeg à Toronto	14h00
dim. 30 oct.	Toronto à Ottawa	14h00
dim. 6 nov.	Ottawa à Hamilton	14h00
dim. 13 nov.	Demi-finale de l'Est	14h00
sam. 19 nov.	Finale de l'Est	14h00
dim. 20 nov.	Finale de l'Ouest	16h00
dim. 27 nov.	Coupe Grey - Montréal	13h00

Rencontres
dimanche 17, 17 h

Julien Freund



Julien Freund

Dans toutes choses, l'homme, à un moment, est élevé. Ainsi, les désillusions rencontrées lui servent à quelque chose s'il a l'humilité d'en reconnaître la leçon. C'est ce qu'a fait Julien Freund au sujet de la politique et qu'il vous racontera à l'émission **Rencontres**, le dimanche 17 juillet à 17 heures.

Culture et information

Défi
samedi 16, 20 h 00

Un grand départ

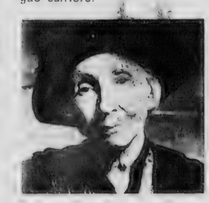
Changer de vie, quitter la ville et s'éloigner du rythme affolant de la vie moderne, c'est le grand rêve de plusieurs. Robert Gauthier en rêvait lui aussi depuis longtemps mais il a réussi là où bien d'autres n'auraient même pas essayé. Il a construit son propre voilier et il est parti. Dans le cadre de l'émission **Défi** qui vous sera présentée le samedi 16 juillet à 20 heures, vous pourrez partager cette expérience inusitée et observer toutes les étapes de ce projet à long terme.

Robert Gauthier



Propos et confidences
du lundi au vendredi, 18 h 30

• Une grande comédienne française, **Madeleine Renaud**, sera l'invitée de **Propos et confidences** à compter du mercredi 20 juillet à 18 h 30. Durant trois jours consécutifs, Madeleine Renaud, pour qui «regarder en arrière est une expérience douloureuse et horrible», nous livrera des réflexions sur sa longue carrière.



HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

SAMEDI
16 juillet

9:00 ROQUET BELLES OREILLES

9:30 GRAINES D'ORTIE

10:00 EMILE

10:30 MONSIEUR ROSÉE

11:00 POLY EN ESPAGNE

11:30 SERVICE SECRET
Espionnage avec marionnettes

12:00 LES HEROS DU SAMEDI
WATER-POLO

13:00 LE 19e CE ROMANTIQUE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur Guy Ferron, Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: André Latour.

16:00 BAGATELLE

17:00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. ''Canoë''. Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Jean Barré. Réal.: Jacques Viau.

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 DEFI
«Defi du grand depart». Robert Gauthier, ecrivain et publicitaire, n'a eu qu'un seul but depuis 7 ans: quitter la ville et son rythme affolant. Il a construit son propre voilier. Aujourd'hui tout est prêt pour le grand depart. Il devra surmonter une dernière difficulté: celle de quitter le Québec auquel il est profondément attaché. Réal.: Earnie Reid. Production de Via le Monde Canada.

20:30 HELI-PATROUILLE
«Embuscade». Des francs-tireurs logés sur des toits d'immeubles ont abattu deux policiers qui avaient jadis procedé a l'arrestation d'une bande, avec l'aide de Foley. Celui-ci est menace d'être abattu en plein vol.

21:00 COLUMBO
Accident. Policier realise par Edward M. Abrams, avec Peter Falk. Un jeune homme élimine un oncle qui voulait le deposséder de ses droits dans l'industrie familiale. Le meurtre est habile, mais Columbo en a vu d'autres (USA).

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
La Parti libéral [**dernière**].

23:10 CINEMA
Boulevard du rhum. Comédie réalisee par Robert Enrico, avec Lino Ventura, Brigitte Bardot, Bill Travers et Clive Revill. Au temps de la prohibition aux Etats-Unis, un contrebandier s'eprend d'une vedette de cinema qu'il retrouve par hasard a Cuba. Une idylle orageuse s'engage entre ces deux êtres disparates. La vedette quitte bientôt le contrebandier pour epouser un lord anglais. Celui-ci, jaloux, provoque son rival en duel (Fr.-it. esp. 71).

24:30 CINE-NUIT
Tobrouk. Drame de guerre realisé par Arthur Hiller, avec Rock Hudson, George Peppard et Nigel Green. Avec la collaroboration d'un groupe de Juifs allemands, des commandos britanniques entreprennent d'aller faire sauter un depôt d'essence a Tobrouk. Il leur faut d'abord entreprendre un voyage a travers le Sahara au cours duquel ils decouvrent qu'un espion se cache parmi eux (USA 66).

DIMANCHE
17 juillet

9:00 GRANDGALLO et PETITRO

9:30 LE ROI LEO
''Le Braconnier''

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SECOND REGARD
Le Centre de bioethique de Montréal, rattaché à l'Institut de recherches cliniques, avec son directeur, le docteur David Roy. - Le mouvement de la conscience de Krisna existant au Canada depuis 1968. — «Les Verrières, une catéchese pour notre temps».

12:00 SEMAINE VERTE

13:00 PAR 27

13:30 UNIVERS DES SPORTS
Directement de Bromont «Grand Prix equestre». Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Olivier Leroyer. Real.: Louise B.-Tardif.

15:00 HEURE DES QUILLES

16:00 D'HIER A DEMAIN•

17:00 RENCONTRES
Invité: Julien Freund, politicologue. Sujet: ''La Liberté''

17:30 SONS ET BRIOCHES

18:00 UNE FENETRE SUR LE MONDE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 L'OEIL APPRIVOISE

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
T.D.H. Plus. Du Kiosque E de Terre des Hommes. Animatrice: Shirley Theroux. Coanimateurs. Michel Louvain et Winston McQuade. Invites: Claude Valade, Christine Chartrand, **Claude Garden**, harmoniciste, et Louise Lemire.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Fleuves du monde: la Loire. Documentaire réalisé par Janique Laudouar. La Loire, berceau d'une civilisation douce et sans heurts. Ses châteaux, ses vins, l'harmonie de ses paysages.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Carcajou et le péril blanc (3e de 7). Documentaire d'Arthur Lamothe. «Etranger dans son propre pays» (1re de 4). Chronique des Indiens expulsés de leur territoire par l'I.T.T. et harcelés par la bureaucratie municipale de Sept-Iles. Une escarmouche entre un groupe de femmes et le gardien de la barrière qui bloque l'accès aux terres confisquees (Can.).

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB
A l'est d'Eden. Drame réalisé par Elia Kazan, avec Julie Harris, James Dean et Raymond Massey. Un homme austere et vertueux a eleve seul ses deux fils. Adolescent, l'un d'eux apprend brutalement par un camarade de college que sa mère n'est pas morte comme on le lui a fait croire mais qu'elle est tenancière d'une maison close a la frontiere de la ville (USA 55).

LUNDI
18 juillet

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 SATURNIN, LE PETIT CANARD

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON

12:00 UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
''Un autre aspect du Mexique''

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. «L'Humour en Acadie». L'animatrice et folkloriste Charlotte Cormier

14:30 CINEMA
Rak. Drame écrit et réalisé par Charles Belmont, avec Sami Frey, Lila Kedrova, Anne Deleuze et Maurice Garrel.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE

17:00 L'ODYSSEE
D'après le pième d'Homère.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Dupuis se raconte (6e de 7). Réal.: Jean Faucher.

19:00 DANIEL BOONE
De l'enfance à l'adolescence.

20:00 LE GRAND AMOUR DE BALZAC
Feuilleton qui relate le long roman d'amour de Balzac et Eve Hanska. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. **5e de 7:** «Rencontre à St-Petersbourg»

21:00 PAUL GAUGUIN
Avec Maurice Barrier, Anne Lonnberg, Pierre Lafont, Gerard Berner, Nadine Alari, Catherine Menetrier et Jean de Connynck. Real.: Roger Pigaut. **5e de 7:**

22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMERIQUE
«Johnny à Denis à Alfred». La tradition de violoneux va-t-elle se perpetuer chez les Comeau de la Nouvelle-Ecosse? Réal.: Michel Brault.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Avec Lucie Rondeau, Jean-Pierre Bernier et Jacqueline Bertrand. «La Déchirure». François quitte

24:00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Avec Claude Brasseur, Danièle Lebrun, Marc Dudicourt et Jacques Seiler. Réal.: Marcel Bluwal. «Les Chauffeurs du Nord». Les bandits qui terrorisaient les fermiers font de nouveau la pluie et le beau temps dans le pays de Courseval. Vidocq est prié par le préfet du Nord de mettre fin à leurs activités. Il se rend à Courseval en qualité d'inoffensif chasseur de papillons.

MARDI
19 juillet

10:00 AU JARDIN DE PIERROT

10:15 TOPINO

10:30 CONSEIL-EXPRESS
«Chirurgie esthétique». Le Dr Ugo Claburro nous décrit une opération chirurgicale.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Notions élémentaires utiles au futur collectionneur de timbres, avec Jean Folch-Ribas. — L'entretien et la propagation des fougères, avec Jacques Gagnon.

11:30 LA GRANDE AVENTURE

12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:30 CHARLIE CHAPLIN •
«L'Immigrant». Charlot en route vers le pays de la liberté.

13:00 SUR DES ROULETTES
De Rivière-du-Loup. Coanimateur: Marcel Rouleau. Réal.: Claude Aubé.

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. «Marc-Aurèle Fortin, aquarelliste».

14:30 CINEMA
Ne croyez jamais rien. Documentaire réalisé par Pierre Viallet.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam. ''L'Aventure du minet''.

17:00 L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU
Avec l'équipage de la Calypso. Réal.: Philippe Cousteau. «Trésor englouti». L'équipe de Jacques-Yves Cousteau réussit à localiser un gallion dans la mer des Caraïbes. Tous espèrent qu'il s'agit du bâtiment espagnol Notre-Dame-de-la-Conception, coulé dans ces parages en 1641 avec une importante cargaison d'or.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Dupuis (dernière de 7)

19:00 BASEBALL
La Joute des Etoiles. Directement du Shea Stadium de New York. Commentateur: **Guy Ferron.** Analyste: **Jean-Pierre Roy.** Réal.: Michel Quidoz.

21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Un singulier directeur» (dernière de 2). Comment se débarrasser d'un chimpanzé qui influence la cote d'écoute d'une chaine de télévision

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **la Semaine verte.** «L'Industrie laitière à Cuba». Les éleveurs canadiens ont contribué à la croissance de l'industrie laitiere cubaine. L'évolution de cette industrie. Commentateur: André Laprise. Réal.: André Desbiens. — «L'Industrie du sciage au Québec». La situation: 40% du territoire québécois est recouvert par la forêt, ce qui permet le développement du secteur des pâtes et papiers, mais aussi de l'industrie du bois d'oeuvre. Commentateur: André Laprise. Réal.: Claire Villemaire.

24:00 CINEMA
Clerambard. Comedie realisee par Yves Robert, avec Philippe Noiret, Dany Carrel, Martine Sarcey et Gerard Lartigau. Le comte de Clerambard, chatelain ruine, mene sa famille en despote.

MERCREDI
20 juillet

10:00 MINUTE MOUMOUTE

10:15 TRIBULLE

10:30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Poumons», avec le Dr Thomas Boucher. Les différentes infections pulmonaires.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TANG

12:00 LE MONDE EN LIBERTE
''Le Saumon Nekra''

12:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
L'oncle Pouderou et son neveu se rendent en Amérique afin d'acheter le brevet des frères Orville et Wilbur Wright. Pour faciliter les négociations, Pouderou se présente comme mandaté par l'armée française (5e de 13).

13:00 SUR DES ROULETTES
De Rimouski. Coanimateur: Jean Brisson. Réal.: Viateur Lavoie.

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. «L'Exode de la population du comté de Kamouraska». A cause du manque de travail, les familles se dirigent vers les grands centres.

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
De Jonquière. M. Alfred Tremblay, 80 ans, père de 17 enfants. Invitée: Claire Tremblay, chanteuse. Animateur: Pierre Paquette. Réal.: André Simard.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LA FRICASSEE

17:00 DAVID COPPERFIELD

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Madeleine Renaud se raconte (1re de 3).

19:00 FOOTBALL CANADIEN
Début.

21:30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Lucien et Ginette se demandent ce qu'on peut bien faire d'une soirée sans télévision. Réal.: Claude Routhier.

22:00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Hubert Loiselle, Johanne Verne, Jacques Thériault, Rolland D'Amour, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, Huguette Oligny, Jean Scheler, Sylvie Léonard et Anne-Marie Rocher. Angela surprend Mimi avec le scénario du film de Ginette. Réal.: Yvon Trudel.

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE
Session de «dynamique personnelle» dirigée et animée par Madeleine et Jean-Guy Bonin, des Ateliers de développement humain **(5e de 6).** Positions fondamentales face à la vie. Recherche et texte: France L'Abbé. Présentation: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.

24:00 CINEMA
Le Socrate. Drame realisé par Robert Lapoujade, avec Pierre Luzan, R. J. Chauffard et Martine Brochard. Un policier reçoit mission de surveiller les allees et venues d'un ancien professeur de philosophie qui vagabonde dans la campagne.

JEUDI
21 juillet

10:00 LES CHIBOUKIS
''Les Chiboukis flottent''

10:15 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI
''Le Jongleur et le géant''

10:30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot: travaux de jardinage durant les grandes chaleurs. — «Bricolage», avec Daniel Bergeron. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA MAISON DES BOIS

12:00 LE PRINCE SAPHIR

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Au pays des totems». Le docteur Foster visite les iles de la Reine Charlotte et nous parle des totems, vestiges d'une civilisation Indienne.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. «Automobiles». Le Grand Prix de Trois-Rivières, avec Yvon Simard.

14:30 CINEMA
Images de Chine. Documentaire

16:00 ANIMAGERIE

16:30 FANFRELUCHE

17:00 LA CLOCHE TIBETAINE
''Le Toit du monde''

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Madeleine Renaud (2e de 3)

19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

19:30 Y A PAS DE PROBLEME

20:00 LES GRANDS FILMS
Les Charlots font l'Espagne. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Gérard Rinaldi, Jean-Guy Pechner, Jean Sarrus et Gérard Philpelli.

22:00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **9e:** «Les Réserves».

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 ANGOISSES
Sortilèges. Suspense

24:30 CINEMA
Les Commancheros. Western

VENDREDI
22 juillet

10:00 CLAK

10:15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN

10:30 CONSEIL EXPRESS
Les Services gouvernementaux fédéraux.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER

12:00 LE MONDE EN LIBERTE
«Les Parcs nationaux d'Afrique».

12:30 LA CUISINE D'AILLEURS
Invité: Georges Diens, Tunisien d'origine.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS

14:30 CINEMA
Gigot, le clochard de Belleville. Mélodrame réalisé par Gene Kelly

16:00 ANIMAGERIE

16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE

17:00 CIRQUES DU MONDE

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00ENCORE DEBOUT

19:30 MARCUS WELBY, M.D.
«Le Dernier Vol»

20:30 ALLER-RETOUR
«Nouveau camping dans la ville de La Tuque». — «Anniversaire du peintre Rubens».

21:00 DOCUMENTS
«Philippe Girard, un pionnier du syndicalisme au Québec». Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Marc Renaud.

22:00 ORSON WELLES PRESENTE
«Abus de confiance». Une femme se croit en sécurité dans sa paisible maison de banlieue. La visite d'un plombier entreprenant risque de troubler sa quiétude.

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINEMA
La Lunule. Drame réalisé Harvey Hart, avec Karen Black, Christopher Plummer et Yvette Brind'Amour. Une prostituee est trouvee morte apres être tombee du toit d'une maison de rapport de Montreal.

1:00 CINE-NUIT•
Mélodie en sous-sol. Film réalise par Henri Verneuil, avec Jean Gabin, Alain Delon et Maurice Biraud. Durant un sejour de cinq ans derrière les barreaux, un prisonnier a mûri un nouveau coup: un vol sensationnel au Casino de Cannes.

Saint-Claude

Dimanche, le trois juillet dernier, les nombreux parents de la famille de **Soeur Elizabeth de Moissac**, de la communauté des **Soeurs Grises de Saint-Boniface**, étaient à **Saint-Claude** au **Manitoba**, en cette paroisse dès sa toute première enfance. A l'âge de huit ans, en 1905, ses parents, M. et Mme d'Hilaire de Moissac viennent rejoindre au Canada leurs quatre fils aînés: Henri, Louis, Hilaire et Jacques. Ces trois derniers s'étaient établis à Saint-Claude vers 1903, alors que la paroisse en était à ses débuts.



Soeur de Moissac, S.G.M.

La famille s'y installa avec l'intention d'y cultiver la terre ensemble pour en faire une ferme familiale. Ils furent soumis à une triste épreuve, très peu de temps après leur arrivée, la maman succomba à la suite d'une courte maladie, puis mourut au mois de janvier 1911, la jeune ELIZABETH, benjamine, n'avait que 13 ans, elle était au couvent des Soeurs Grises à Saint-Norbert, sous les soins des religieuses qui l'avaient aidée à préparer sa première communion à l'âge de dix ans; la mort de sa mère la fit mûrir très vite et très tôt elle sut répondre à l'appel du Seigneur pour se consacrer à la vie religieuse dans la communauté des Soeurs Grises; ce fut son bonheur, dès le début, ce qui lui permit de développer tous ses talents de religieuse au service de la congrégation.

Pendant 46 ans, elle s'est dévouée auprès de ses nombreux élèves dans le domaine de l'éducation; elle a toujours fait valoir le charisme de sa vocation et fut très estimée auprès des Soeurs et de ses élèves.

Au mois de mai 1977, elle célèbre son 60e anniversaire de profession religieuse avec d'autres Soeurs dont une de 70 et plusieurs de 50 et 25 années de profession. La cérémonie s'est déroulée dans la cathédrale de Saint-Boniface avec éclat; de nombreux prêtres, religieux, parents et amis remplissaient la cathédrale.

Aujourd'hui, en ce dimanche du 3 juillet, c'est à Saint-Claude, endroit où elle nous arriva au Canada, dans le Manitoba, il y a déjà 72 ans; là dans cette belle et grande église de Saint-Claude, un magnifique cérémonie religieuse s'y déroula avec joie et piété; la liturgie préparée avec soin par ses nièces religieuses originaires de Saint-Norbert, Saint-Claude, Bruxelles et son neveu missionnaire Oblat de Saint-Claude, également, et tous du Manitoba au Canada, fut énormément appréciée par leur tante religieuse et aussi par ses nombreux neveux et nièces du Canada.

La piété et l'affection de tous avec l'offrande Eucharistique en fut l'apothéose. Nous remercions ici tout particulièrement nièces et cousines religieuses pour le choix des hymnes, musique, chants et textes des lectures des mieux appropriés pour cette circonstance.

Un banquet bien apprêté nous est servi avec empressement aussitôt après, dans la salle Radaz de Saint-Claude; 65 neveux et nièces partagèrent avec joie ce délicieux repas; M. le Curé Rodrigue Bouchard, curé, nous fit l'honneur de sa présence.

Un neveu, Louis de Rocquigny, maître de cérémonie, nous présente, à l'issue du repas, deux cousins, arrivés de France pour la circonstance, Marie-Thérèse, fille aînée de Charles de Moissac, autrefois de Saint-Claude, et maintenant digne épouse bien-aimée de Arnould MARSANGY. Marie-Thérèse nous donne, à l'instant, un résumé bien précis des activités et oeuvres nombreuses accomplies avec succès par sa tante religieuse. Louis félicita et rémercia Marie-Thérèse pour ce résumé si bien tracé d'une religieuse si méritante; puis il invita Marie-Thérèse à faire polycopier pour le bien de tous, les faits et gestes si appréciés de notre tante religieuse.

Celle-ci nous remercia avec un coeur plein de joie et de reconnaissance.

Nous lui souhaitons santé et longue vie au milieu de ses Soeurs et nombreux neveux.

Joseph de Rocquigny
O.M.I.

Elie

GRADUATION

Dimanche, le 26 juin 1977, a eu lieu la graduation de 41 étudiants de l'Institut Collégial Saint-Paul d'Elie. La collation des diplômes a été présidée par M. John Suszko, surintendant. En réponse au programme présenté, les parents se sont montrés très touchés de la réception qui leur était faite.

Voici la liste des douze étudiants de la paroisse: Marianne Duclos, Phil Dobson, Lucien Cosyns, Patrick Houde, Roger Houde, Uwe Itzke, Gilles Leclerc, Claude Ménard, Linda Rivard, Diane Rivard, Louis Tanguay et Lionel Lachance. □

LE CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS.- **Carole Lussier dépose une couronne de fleurs sur la tombe de l'abbé J.-M. Jolys, le fondateur de la paroisse. Cela se passait le 2 juillet, à l'occasion du grand rassemblement marquant le centenaire de Saint-Pierre-Jolys.**

Lorette

Le dimanche 26 juin, à La Broquerie, il y eut un tournoi de Football à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et des Franco-Manitobains. Notre équipe "Les Lorette Braves" ont remporté le 1er prix: $150.

Notre équipe, en plus de sa participation du tournoi de Saint-Jean-Baptiste qui eut lieu le 10 juillet dernier, jouera aussi à Lorette même sur le terrain de l'Aréna le 24 juillet courant. Puis il y aura le tournoi de la Ligue Nicolett de Saint-Boniface.

Venez encourager nos joueurs.

Correction: Lorette - le 2e prix du tournoi de $100 revient à l'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes et non à Transcona.

...

Le 24 juin une imposante cérémonie se déroula à l'église de Lorette à l'occasion de la graduation des élèves de l'Institut Collégial de Lorette. Le tout débuta par une messe à 16h00 où il y avait une assistance d'environ 200 personnes. Les gradués eux-mêmes firent les frais du chant sous la direction de Madame Patricia Danylchuk. Nous devons nos applaudissements et nos encouragements à Lorraine Saint-Pierre, Gail Grossman, Martine Brunette, Gérald Cyr (guitare), Richard Jolicoeur, Pauline Jolicoeur et Gisèle Arnould.

M. le curé Prescott les louangea dans son homélie, mais signala que l'instruction seule n'était pas suffisante pour leur avenir. Il faut également une éducation spirituelle pour accomplir le plan de Dieu, et ce en quoi consiste le vrai succès d'une vie pleine.

...

Le surintendant, M. Boisvert, assistait à la graduation.

Ensuite, il y eut la remise des diplômes par Laurent Lamontagne et présentation par Jean Beaumont, directeur

Le tout se termina par la distribution des prix académiques et des bourses à tous les méritants et méritantes.

Rosa Therrien

Powerview

Le 20 juin, 38 personnes de Saint-Georges, Powerview et Pine Falls partaient, en autobus, pour un voyage de cinq jours, organisé par le Club Rendons-Nous.

Le premier arrêt fut Thompson où, durant la journée du mardi nous avons visité la ville et ses places importantes et intéressantes; la soirée fut libre, alors l'on visita des parents ou amis, l'on alla au cinéma, un groupe de dames se rendirent au Bingo où l'une d'elle eut la chance de gagner quatre-vingt dollars environ. Nous avons ensuite visité Flin Flon et ses industries intéressantes, puis Le Pas. Après la visite de la ville nous nous rendions à Dauphin où les membres d'un club d'âge d'or nous offraient un souper au poulet frit, puis la soirée où nous nous sommes amusés aux cartes et au Bingo.

Le lendemain matin nous prenions le chemin du retour en nous arrêtant à quelques places intéressantes et chez des amis communs, anciens de Saint-Georges. Nous arrivions chez nous vers 5 heures p.m.

Mercredi, le 6 juillet, une douzaine de membres du Club Rendons-Nous se rendaient à Hadashville se joindre à environ 300 autres membres de différents Clubs de la Province. En différents groupes, chacun avec un guide, nous avons visité les serres où l'on sème et cultive des arbres pour le Gouvernement.

Après un délicieux dîner, l'on repartit visiter la manufacture "Peat moss", que l'on utilise comme engrais ou insulation. A qui le voulait l'on donna, comme souvenir, un petit plant d'arbre que l'on pourra planter dans nos cours. Plusieurs ont ramassé et acheté des fraises. De retour à la salle l'on prit un bon goûter avant de reprendre le chemin du retour, qui pour plusieurs était très long.

Mme Armand Désilets



AVANT LE 30 JUILLET

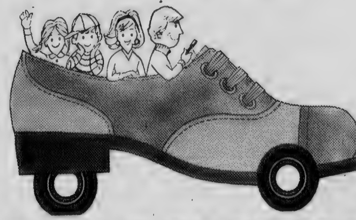
Nous déménageons au 689, rue Osborne. Tout le stock de notre établissement du centre commercial du Parc Windsor doit être vendu avant le déménagement.

PROFITEZ D'AUBAINE DE TOUTES SORTES!

PAIRES DE SOULIERS À COMPTER DE $5

RABAIS DE 25% A 80%

SACS À MAIN: RABAIS DE 50%



RONALD'S SHOE STORE

Elizabeth & Drake
Centre commercial du Parc Windsor
Tél.: 253-0719

VENEZ À SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE IMPLEMENTS & TRAILERS CENTRE

Spécial de la semaine: scie "Pioneer Chain": $139.95

Vous invite à venir voir leurs fameux **Moped** ainsi que leurs "camping trailers **Bonairs**". Sept (7) différents modèles. Nous vendons aussi des "**Pioneer** chain saws", des "**Lawn Boy** lawn mowers", et du gaz propane.

Propriétaires: Claude et Florence Bouchard
Tél.: 433-7276 - Rés.: 433-7502

Ouvert sur semaine de 8h à 8h, le samedi de 8h à 6h

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

NOUVELLE LOI POUR LES COOPÉRATIVES

Depuis le début du mois de juin les coopératives manitobaines sont administrées dans le cadre d'une nouvelle loi. La Loi des Coopératives a reçu l'assentiment royal en 1976. Elle a été proclamée une année plus tard, après la mise au point de ses règlements et en même temps qu'une nouvelle loi sur les entreprises privées.

Désormais, une loi moderne, suffisamment flexible pour s'adapter à tout nouveau genre d'entreprise coopérative, remplace la section de la loi sur les compagnies qui auparavant régissait les coopératives. Elle est inspirée de la nouvelle loi fédérale sur les compagnies privées, tout en respectant la philosophie coopérative.

"Cette nouvelle loi doit être un outil de développement, plutôt que de contrôle des coopératives" indique le sous-ministre au ministère du Développement coopératif, M. Maurice Gauthier. C'est pourquoi ses promoteurs ont relégué le plus possible les questions de détail au niveau des règlements d'application.

En promulgant cette loi des coopératives, le Manitoba prend le pas en matière de législation dans le domaine coopératif sur la Saskatchewan et l'Ontario, les deux seules autres provinces à avoir des lois à part entière pour les coopératives.

La loi a l'avantage d'être un outil uniquement voué à la gestion des coopératives. Elle diffère donc sensiblement de la loi sur les entreprises privées et cela sur plusieurs points. L'incorporation d'une coopérative dépend en effet de la discrétion du Régistraire, alors que l'incorporation d'une entreprise privée est un droit ouvert à tous. Cela s'explique par la volonté du législateur de faire respecter le principe coopératif et d'éviter les abus. La loi prévoit des mécanismes d'appel à la disposition du public et des usagers qui se sentiraient lésés dans leurs droits en ce qui concerne les coopératives.

Désormais, les coopératives ne seront plus soumises à la même loi sur les titres (Security Act) que les entreprises privées. Le ministère du Développement coopératif, par le biais de son régistraire, fournira lui-même cette garantie. Cette nouvelle clause met fin à une pratique courante des coopératives qui consistait à passer outre le "Security Act", plutôt adapté à la grande entreprise.

Une coopérative aura également les mêmes droits qu'une personne naturelle. C'est-à-dire, qu'elle pourra faire tout ce que sa charte d'incorporation ne lui défend pas, à condition que ses activités restent dans le cadre de la vocation qu'elle s'est donnée.

Les caractéristiques de cette nouvelle législation consistent en une volonté de développement du mouvement coopératif en le présentant comme une option à la portée de tous et non plus un privilège accordé par les instances dirigeantes. En même temps, on note un désir du respect du droit de la personne par le biais de nombreux mécanismes d'appel.

Cette innovation, dans le domaine des coopératives sera bientôt suivie d'une autre, inédite et exclusive au Manitoba. Il s'agit de l'introduction dans les programmes scolaires de l'étude du mouvement coopératif. Sous l'instigation de M. Maurice Gauthier, cette entrée dans les écoles a été mise au point au cours de longues années, et avec la collaboration du ministère de l'Education. Dès la rentrée prochaine, un matériel didactique moderne sera mis à la disposition des écoles. Le nouveau programme a été enseigné dans une quarantaine de classes, à titre d'essai. Il a donné ses preuves.

Cette introduction du mouvement coopératif dans les programmes d'enseignement correspond, une fois de plus, à une volonté de propager le principe coopératif en le faisant connaître aux Manitobains dès leur plus jeune âge. Cet enseignement devra comprendre aussi bien l'étude de l'histoire du mouvement que de sa philosophie et de son adaptation aux réalités du vingtième siècle.

A. L.

Monique

Vraiment, tu fus la femme forte telle que décrite dans la Bible: attentive aux besoins de chacun et les connaissant bien, tu fus l'hôtesse parfaite, d'une hospitalité proverbiale; ta table, chargée de mets succulents était ouverte à tous; et ton pain-maison, et tes gâteaux immenses: quand on allait chez vous, on ne pouvait s'empêcher de faire de la gourmandise.

Et que dire de tes talents artistiques: tes doigts habiles savaient transformer un rien en un vêtement élégant, ou en une garniture, ou en un jouet bourré, ou encore en une carte de circonstance qui amusait tout en touchant le point délicat; ce petit point tendre que tu aimais bien taquiner.

Jamais déprimée, toujours souriante, ayant le mot juste pour remonter le courage de celui-ci ou de celle-là, chacun savait où se réfugier en un moment pénible. Ta tolérance et ta compréhension firent de toi cette conseillère recherchée, non seulement de tes enfants, de tes nombreux frères et soeurs pour qui tu fus une seconde maman, si digne de ce nom, mais aussi de tes amis sans nombre.

Femme heureuse, ayant pleinement réalisé ta mission de porteuse de la Bonne Nouvelle, tu es un modèle pour tous ceux qui ont croisé ton chemin; ta bonne humeur, tes mots d'esprit, tes conseils voilés mais bien appropriés, voilà tant de choses qui font que ton départ pour le ciel nous laisse le coeur bien vide. Mais te connaissant, je sais bien que de Là-haut tu veilles sur nous et que tu continues, non pas à nous servir de tes mains puisque tu n'es plus ici, mais à intercéder Dieu pour qu'il nous garde et nous réunisse à toi bientôt.

Merci, Monique.

Joseph Tétreault, son épouse Monique, décédée, et leur fils aîné, Etienne.

Nécrologie

Mme Joseph TÉTREAULT

Lundi et mardi, les 4 et 5 juillet, des foules recueillies rendaient hommage à une grande chrétienne que Dieu a bien voulu rappeler à LUI.

En effet, le 2 juillet 1977, mourait paisiblement à l'hôpital général de Saint-Boniface, Madame Joseph Tétreault (née Monique Bohémier) du 796, Promenade Autumnwood.

Elle laisse dans le deuil pour pleurer sa perte son époux, ses fils Etienne de Sainte-Foy, P. Qué., Maurice de Saint-Vital, Jean-Guy, Laurent et Luc de La Broquerie, Roger de Toronto et François de Saint-Boniface; ses filles Anne-Marie de Gatineau, Pauline de Hull, P. Qué., Thérèse de Sainte-Anne-des-Chênes, Colette et Nicole à la maison, ainsi que quinze petits-enfants et ses frères et soeurs aussi au nombre de quinze.

Pour lui rendre une dernière visite, ses nombreux parents et amis participaient à la messe de la Résurrection en l'église de La Broquerie (paroisse où elle vécut toute sa vie mariée) le mardi 5 juillet 1977 à 19h30.

M. le curé Toupin, assisté de deux anciens curés, MM. les abbés Jean et U. Lafond, ainsi que plusieurs autres membres du clergé offrirent le banquet eucharistique. La chorale assistée à l'orgue par Mme Marie Fournier surent interpréter les sentiments de la foule par des chants pieux.

Les porteurs étaient tous des neveux de la défunte: MM. Georges, Bernard et Gilbert Bohémier, Jean Désorcy, Gilles Forest et Claude de Tétrault.

Les dames de la paroisse avaient préparé un succulent goûter pour tous ceux qui voulaient témoigner leur sympathie à la famille en deuil.

REMERCIEMENTS

M. Joseph Tétreault ainsi que sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Tétreault, par leurs prières, des fleurs, des offrandes de messes et leur assistance aux funérailles.

Mercis particuliers au personnel de l'hôpital Saint-Boniface, à M. le docteur Doyle, à M. l'aumônier Baril, aux religieuses, s.g.m. qui ont assisté la famille durant ces heures pénibles.

Merci aussi à la paroisse de La Broquerie, à leur curé et aux religieuses, aux membres de la chorale et à l'organiste, ainsi qu'aux Dames qui ont préparé la réception.

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDOUARD NAPOLEON DUMAINE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 août 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de juillet, 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AU CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FRANCOIS DESAUTELS du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, journalier, décédé.

TOUTES RECLAMATIONS contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 août 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de juillet 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

PÈLERINAGE DES DAMES DE SAINTE-ANNE

de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg le mercredi 20 juillet 1977.

Départ de l'église du Sacré-Coeur pour Sainte-Anne-des-Chênes à 8h45 a.m.

Toute personne intéressée doit appeler Mme O. Forcier 775-1506, ou Mme Beaulieu 233-1993.

Prix du billet: $2.50



LA VÉRITÉ

Et Abraham lui dit: s'ils n'écoutent pas Moïse et les prohètes, ils ne se laisseront pas persuader, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. (Luc 16, v. 31).



CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence - 7633 ou Bureau - 433-7879

LOWEN FUNERAL CHAPELS
Téléphone: 326-2085

Chapelle funéraire COUTU

156, rue Marion
Saint-Boniface

L'établissement le plus ancien de Saint-Boniface

Téléphones:
233-7453 247-2325





vous trouverez sûrement le cadeau qui plaira. Choisissez, soit un bouquet de fleurs, du chocolat ou des cartes pour toutes les occasions

Lucille et Yvonne Boulet vous invitent à venir les voir.
Livraison dans toute la ville: 247-3891

LE FRANÇAIS A TRAVERS LE MONDE

vu par ceux qui l'enseignent

par Guy O'Bomsawin

Cette entrevue a été accordée au début de 1976 à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, alors que Mme Lucette Chambard, de France, vient d'être élue à la présidence de la Fédération internationale des professeurs de français. Elle a été publiée dans "Les cahiers du bilinguisme" d'avril 1976, une revue qui était préparée par le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Bien que n'ayant disposé que d'une dizaine de minutes durant lesquelles les membres de la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français) venaient la féliciter de sa nomination, cette femme aux cheveux poivre et sel, d'allure austère derrière ses lunettes délicates à monture noire, a accepté de s'asseoir et de répondre à quelques questions relatives à la Fédération, qui regroupe des enseignants du français langue maternelle, langue seconde et langue étrangère.

C. Du B.:
Quelles sont les principales inquiétudes des professeurs de français?

Mme Chambard:
Je crois que dans le monde entier il y a à l'heure actuelle deux préoccupations majeures. L'une qui est commune aux professeurs de français, langue maternelle, langue seconde et langue étrangère, et qui est évidemment la qualité de la langue, et l'autre qui, tout en étant commune à tous, touche très très directement, et jusque dans leur emploi, les professeurs de français, langue étrangère, dans un grand nombre de pays; cette dernière est le recul assez important de l'enseignement du français devant l'impérialisme de la langue et de la culture anglaise.

Ce que nous essayons de promouvoir dans ce contexte, tout en veillant au maintien de la qualité de la langue française, c'est l'accès à une certaine forme de culture, qui est une culture ouverte, une culture critique, le genre de culture qui est véhiculée en général par la pensée et la littérature d'expression française.

C. du B.:
Est-ce que les moyens de diffusion de la culture française, de même que les méthodes d'enseignement ne vous favorisent pas davantage que dans le passé?

Mme Chambard:
Bien sûr, et je suis tout à fait en mesure d'en témoigner parce que je travaille depuis déjà un certain nombre d'années au Centre international d'études pédagogiques, ainsi que dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Maintenant, nous sommes heureux de constater que certains gouvernements mettent à la disposition de l'enseignement du français des moyens techniques dont nous ne disposions pas il y a quelques années. Sur le plan humain, je dois souligner également que le maintien du français comme langue étrangère n'est plus seulement assuré à travers le monde par des professeurs français, puisqu'il existe présentement une relève québécoise et mauricienne. Et ce relais de la France par les pays francophones est une chose importante. C'est une dimension en outre tout à fait capitale de l'action de notre Fédération dont le caractère, loin d'être impérialiste, a plutôt l'allure d'une tentative d'entraide francophone.

C. du B.:
Comment percevez-vous la constante menace de l'anglicisation?

Mme Chambard:
Je ne ferai pas de futurologie, parce qu'en ce domaine il y a toujours deux hypothèses divergentes. La chose qui me paraît certaine, c'est que ce qui nous domine et entrave l'action de tous les enseignants, d'ailleurs je ne pense pas seulement aux professeurs de français, c'est l'emprise technologique liée à un certain mode de vie, à un certain mode de civilisation des pays développés. A ce sujet, je crois que nous ne devrions obéir qu'à un seul mot d'ordre: professeurs de tous les pays, unissons-nous!

C. du B.:
Est-ce à dire que les professeurs travaillent avec de moins en moins de motivation?

Mme Chambard:
Eh bien justement, il y a quelque chose de presque miraculeux! Les professeurs sont toujours motivés, et les trois journées de ce congrès, à mon avis, viennent de le montrer vraiment. C'est une chose qui m'émerveille sans cesse de voir comment des enseignants qui sont quelquefois isolés, quelque part en Afrique, ou en France par exemple, sont toujours des gens qui se dévouent totalement et qui recherchent les meilleurs moyens pour répondre consciencieusement à une tâche dont les objectifs n'ont pas changé.

C. du B.:
Du côté des élèves cette fois, leur attitude a-t-elle profondément été transformée durant ces dernières années, quant à l'apprentissage du français?

Mme Chambard:
Il m'est difficile de répondre à cette question mais je peux dire qu'à titre de professeur de français, langue maternelle, j'ai constaté que les jeunes, aujourd'hui, ont plus de difficulté à lire, et ont parfois un certain recul devant le livre. Ce phénomène est également dû à l'emprise technologique exercée particulièrement par les autres média que le livre. Je pense que nous sommes très conscients de cela et que notre effort de lucidité, comme l'a démontré le congrès, consiste précisément à nous situer en face de cette réalité de façon à ce que nous passions par-dessus l'obstacle, pour créer le désir de lire.

C. du B.:
Selon vous, est-il nécessaire que l'intérêt des individus pour apprendre une langue soit suscité autrement que par le contexte académique?

Mme Chambard:
Je pense qu'aucune politique, même clairement établie et imposée, ne règle un problème. Toutefois, les dispositions positives d'un gouvernement, tels l'octroi de fonds suffisants, la création de lois (comme le pratiquent certains pays bilingues), peuvent être d'un secours fondamental, dont il est très difficile de se passer. Il va de soi que ces dispositions ont aussi leur incidence sur la qualité de l'enseignement: l'école n'existe pas toute seule car il y a une interpénétration totale entre l'école et la société. Nous ne pouvons agir seuls. Qu'on nous aide et on essaiera de faire quelque chose.

...Et vogue la galère!

Nos ancêtres possédaient le don de baptiser les endroits.

Il y a beaucoup de répétitions parmi les noms d'endroits au Canada mais nos ancêtres ne manquaient pas d'imagination pour autant.

Il en a fallu pour nommer Grand Bruit, Terre-Neuve; Main-à-Dieu, Nouvelle-Ecosse; Toutes Aides, Manitoba; Pouce Coupé, Colombie-Britannique; et le Lac Travaillant dans les Territoires du Nord-Ouest!

Et ce ne sont pas des traductions de noms anglais qui, soit dit en passant, sont tout aussi amusants, mais des noms bien français comme il en pullule dans presque toutes les provinces et les territoires.

C'est au Québec, évidemment, qu'on trouve le plus grand nombre de noms d'endroits étrangers ou amusants en français.

On peut même affirmer que les pionniers québécois ont poussé l'amour ou le respect de la religion à l'extrême.

Tous les saints ont été descendus du ciel pour honorer plus de 600 endroits dans la Belle Province.

La liste des municipalités du Québec se lit un peu comme un annuaire téléphonique avec ses 15 Saint-Jean, neuf Saint-Pierre, huit Sainte-Anne et Saint-Joseph et sept Saint-Louis, Sainte-Marguerite et Saint-Paul.

De plus, il y a 23 Notre-Dame y compris Notre-Dame-de-Ham et Notre-Dame-de Stanbridge.

Vous en voulez d'un goût céleste? En voici d'autres.

On croirait feuilleter le catéchisme complet au moment de consulter la carte routière du Québec et d'y lire l'Annonciation, La Visitation, La Présentation, La Providence, La Conception, La Rédemption, L'Assomption, L'Ascension et la Résurrection et on peut compter également sur Ange-Gardien, Précieux-Sang, Sacré-Coeur et, tenez-vous bien, L'Enfant-Jésus-d'Ely.

Peut-être peut-on accorder la palme, non pas du martyr, mais de l'imagination aux ancêtres qui ont baptisé Anse Pleureuse, Cap d'Espoir, Coin-du-Banc, Manche d'Epée, Nouveau-Comptoir, Rapide Danseur et une foule d'autres endroits dont les noms sont une invitation au voyage.

Mais il n'y a pas qu'au Québec qu'on trouve des noms d'endroits qui piquent notre curiosité et souvent nous émerveillent.

A Terre-Neuve, par exemple, les Anglais ont nommé Harbour Harbour et les Français ont répliqué avec Port au Port.

C'est dans cette province de l'Atlantique qu'on trouve Petit Jardin, Fermeuse, Fleur-de-Lys, Rose Blanche, Port-aux-Basques et La Scie.

D'autres noms, un peu massacrés, nous font froncer les sourcils; des noms tels que Bay L'Argent, La Poile et Grand le Pierre.

On trouve quand même de jolis noms comme Belle Marche, L'Ardoise et Portapique, en Nouvelle-Ecosse, et Petit Rocher, Grande Aldouane et Cap Enragé, au Nouveau-Brunswick.

L'Ile-du-Prince-Edouard, la plus petite province, nous offre Crapaud, Naufrage, Souris et Tracadie, un nom qu'on retrouve aussi dans les deux autres provinces maritimes.

En Ontario aussi les noms de familles françaises sont populaires de même que les Val... et les Pointe...

On y voit quand même Bon Echo, Bonnechère, Eau Claire, Rivière-Veuve et Gros Cap.

En se dirigeant vers l'Ouest, les noms d'origine française se font moins nombreux pour faire place à des noms aux origines étrangères.

C'est ainsi qu'on trouve Gnadenthal, Hnausa, Makaroff et Zraraz au Manitoba en bon voisinage de Sans Souci, Boissevain, *Portage-la-Prairie* et La Broquerie.

La carte de la Saskatchewan fait sourire avec ses Blumenheim, Blumenhof, Blumenort et Blumenthal en plus d'un Rheinland et d'un Rhineland.

C'est dans cette province que se trouvent Batoche, Bienfait, Fond-du-Lac, Qu'Appelle et Roche Percée.

Rivière Qui Barre et Embarras Portage sont toutes deux en Alberta de même que Bon Accord, Lac la Nonne et Trochu.

C'est encore là qu'on trouve Etzkem, Ma-Me-O Beach et Michichi.

Une fois au delà des Rocheuses, on peut demander si les pionniers de la Colombie-Britannique ne souffraient pas sérieusement de bégaiement quand ils ont fondé Chu Chua, Bella Bella, Kleena Kleene et Ta Ta Creek.

Beaucoup d'endroits isolés des Territoires du Nord-Ouest (tout est isolé là-bas) ont reçu des noms français. La Rivière Jean-Marie, par exemple, et les Lacs La Martre, Bras D'Or, Capot-Blanc, Tête d'Ours et Nez Croche pour n'en nommer que quelques-uns.

Toujours dans les Territoires, un peu à l'est de Fort Providence, se trouvent les Lacs Dieppe, Falaise, Boulogne, Calais et Caen.

On peut se demander sérieusement s'ils n'ont pas été nommés par un ancien combattant de la 2e division d'infanterie canadienne qui a combattu en ces endroits de France lors de la dernière guerre.

En plus des noms français qu'on trouve partout au pays, on remarque des noms comme Frenchman's Cove (T.-N.), French River (N.-E.), French Village (I.-P.-E.), French Lake (N.-B.) et Frenchman Butte (Sask.).

C'est sans doute sans malice que les Ontariens ont nommé Frogmore et les Albertains, Frog Lake.

Les noms Indiens et Inuit, comme on peut s'y attendre, sont très nombreux par tout le pays et ils ne sont pas *tous facile à prononcer.*

Essayez donc Emingmaktok, Inouckjouac, Musquodoboit et Keeseekoowenin.

Si vous avez vu tout ce qu'il y a à voir à Montréal, Moncton, Québec ou Sudbury, visitez un des endroits charmants ci-haut mentionnés, faites-vous photographier sur les lieux et vantez-vous un peu à votre retour.

Pour de plus amples renseignements sur le Canada, destination touristique, veuillez communiquer avec l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, K1A 0H6.

LE MOT DU JOUR

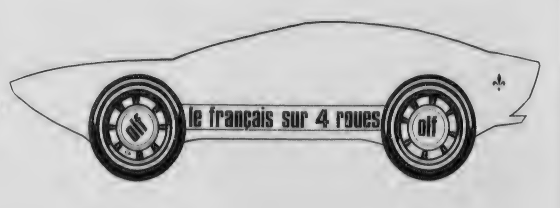
RENDU AU COTON

D. me dit: "Je suis rendu au coton". Je traduis mentalement: "Je suis totalement épuisé". Le mot coton a d'étranges significations au Québec: un vieux coton est un vieux cheval. Au coton, n'est pas plus mal comme expression, c'est assez imagé. Mais il est bon de savoir que ce n'est pas du français courant. Cela ne me choque pas à titre d'expression dialectale de la langue populaire employée entre nous. Si je dis: ma chemise est usée au coton, tout le monde sait que je veux dire: usée jusqu'à la corde. En vieux français, coton signifiait tige à chanvre. Il y a pu avoir une extension de sens et coton a pu signifier la corde, la trame d'un tissu. Toutefois, les seuls malheureux qui ont été vraiment rendus au coton sont les esclaves noirs des plantations cotonnières du sud des Etats-Unis. Cela, avant qu'Abraham Lincoln ne les libérât.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

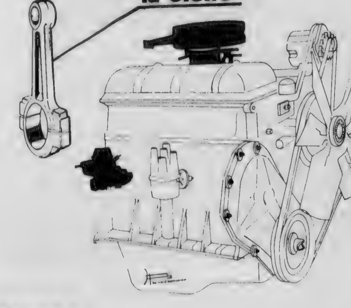
LE MOTEUR DE L'AUTOMOBILE

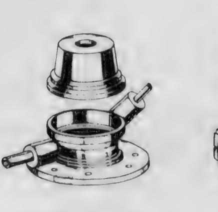


Cette série d'affiches illustrant la terminologie du moteur de l'automobile a été préparée pour l'OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE. Le choix des termes, extrait du VOCABULAIRE FRANCAIS-ANGLAIS DE L'AUTOMOBILE (fascicule 1- le moteur), a été fait par l'auteur Mlle Anne-Marie Baudoin, Agent culturel à l'Office de la langue française du Québec. La conception et l'exécution des illustrations sont l'oeuvre de M. Bernard Beaujardin, Graphiste à l'Office de la langue française du Québec.



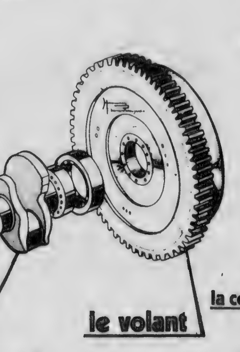


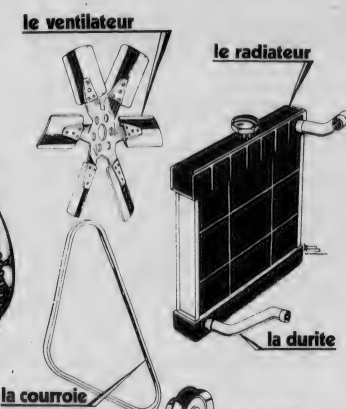
















L'EMCOMBREMENT DE LA CIRCULATION

Les grandes villes connaissent tous les ennuis de la circulation. Des milliers de voitures sillonnent leurs artères, engorgent leurs carrefours, en font, en général, de la vie urbaine un cauchemar de bruits, de mouvements et de dangers. Essayez donc de traverser en dehors des clous à Paris ou pendant le feu rouge de signalisation à New-York ou à Montréal! C'est ce qu'on appelle traffic en anglais. Le mot trafic existe en français. Intéressante histoire que celle du mot trafic. Venu de l'italien "traffico", qui voulait dire "commerce", il perdit deux lettres et métamorphosé en trafic il signifia "mouvement des trains", puis de tous véhicules. L'anglais "traffic" est d'origine française. Mais, de nos jous, alors que "traffic" veut dire à la fois "mouvement" des voitures et "densité" (mesure) et fréquence" de la circulation, trafic n'a plus en français que le deuxième sens: mesure et fréquence de la circulation et non le flot de la circulation. On ne peut donc parler d'un encombrement du trafic. Il faut dire encombrement de la circulation.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béquin, linguiste).

UN AUTOMOBILISTE EXPERT ET BILINGUE

Voici la troisième partie de la série de mots du jour portant sur les mauvaises traductions. Troisième opération pénible, qui est de sortir le français de l'ornière où l'ont mis des pseudo-traducteurs qu'il me faut encore pourfendre. Dans un journal bilingue (ha!) je lis une annonce demandant ce qu'on appelle en anglais: claim ajuster. Le titre est suivi de "required", verbe qu'on trouve souvent en anglais et qui signifie "demandé". Evitons le passif, donnons à cet: "adjuster" son nom correct en français, et nous obtenons: On demande un expert en règlement de sinistres (ou expert d'assurance). Mais cela aurait été trop demander du traducteur qui n'a pas hésité à écrire: agent de réclamations requiert. Allez donc y comprendre quelque chose. Que ce "requiert" est dur à avaler. De plus, il continue ainsi: bilingue, avec voiture. Expérience requise, automobile. Donc le candidat doit avoir une voiture et s'avoir s'en servir? Non. Ce qu'il faut lire et qu'on devine est: "Possédant une voiture. Doit avoir l'expérience des règlements des sinistres automobile". Quant à être bilingue, espérons qu'il doit l'être plus que le traducteur de l'annonce.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

à vendre

À VENDRE - RUE LA VÉRENDRYE - Maison, 3 chambres à coucher, avec logis de 1 chambre à coucher attenant, présentement loué à $170.00 par mois. Repeinte tout dernièrement. Pas d'agent. Prix: $39,500. Composer 247-3825 ou 233-3221.
14-861-JNO

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JNO

A VENDRE - ST-CLAUDE - Propriété 179 x 124 comprenant bâtiment 85 x 28 avec salle d'amusements (billards, "shuffle boards", "pin ball machines", etc.) et restaurant avec service intérieur ou extérieur. Terrain de stationnement. Bon chiffre d'affaires. Raison de vente: santé. Communiquer avec: Albert Beaudry, C.P. 96, St-Claude.
13-848-16 C

A VENDRE - Vega 76 "Kammback". Transmission automatique. Peu de milles parcourus. Equipement complet. En bon état. $3,400 ou meilleure offre. Composer 253-5721.
15-866-15 C

VENTE PRIVEE - PREMIERE FOIS SUR LE MARCHE - Grand lot (environ 1 acre) entouré de beaux arbres. Dans village de Lorette, 15 minutes de la ville. Chemin en asphalte. Près arène, école bilingue, etc. Lot paysagé, jardin, verger, puits, garage, atelier. Grande maison solide en bon état, 2 étages, soubassement complet avec citerne, 4 chambres à coucher, meublée ou non. Idéale pour famille de plusieurs enfants. Bon investissement. Cette propriété doit être vue pour être appréciée. Pas d'agent. Composer 1-878-3719.
15-871-15 C

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JNO

VENTE PRIVÉE ST-VITAL - Maison, 3 chambres à coucher, nouvellement rénovée. Garage. Près de toutes commodités. Plusieurs arbres. Pas d'agent. $29,700. Pour rendez-vous, appelez entre 6 heures et 8 heures au 247-9098.
14-862-15 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JNO

À VENDRE - VILLAGE ST-PIERRE - Rue Préfontaine. Lot de 80 x 175 près de l'hôpital. Prêt pour la tuyauterie d'égouts et d'eau. Rue pavée. $6,500. Composer 247-7384.
14-856-15 C

A VENDRE - Volkswagen 75 - 4 vitesses. En très bon état. Peu de milles parcourus. Composer 1-866-3334.
15-867-16 C

à louer

À LOUER - Suite complètement meublée pour la période du 1er juillet au 15 août. Tél.: 233-6530.

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

A LOUER - Rue St-Jean-Baptiste. Grand logis non meublé. Place tranquille. Stationnement pour une voiture. Convenable pour couple marié. Disponible le 1er août. Composer 269-1919 après 6 heures.
15-868-16 C

A LOUER - Appartement de 2 chambres à coucher dans haut de duplex sur rue De La Morénie. Entrée privée. Terrain de stationnement. Libre: 1er août. Composer 247-5701.
14-864-15 C

Divers

VENEZ PASSER DES VACANCES TRANQUILLES DANS UN MAGNIFIQUE PAYSAGE à Crest Resort sur le beau lac Longbow donnant accès à Lac des Bois. Seulement 11 milles à l'est de Kenora. Chalets modernes avec facilités de cuisine légère, douches - plage sablonneuse - bateaux - moteurs - essence et "minnows". Ecrire ou appeler Emile et Lenora Raymond, boîte 425 L-B, Kenora, Ontario, P9N 3X4 - Tél.: 1-807-548-5010.
15-865-17 C

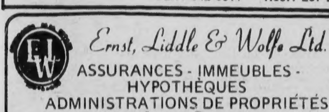
GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ETUDIANT DE 17 ANS qui doit fréquenter l'Université du Manitoba en septembre, demande pension dans un foyer. Composer 737-2398, ou écrire à: Roger Fontaine, Letellier, Man. R0G 1C0.
15-869-17 C

ON DESIRE GARDER des enfants dans famille de langue française à Saint-Boniface. Composer 233-8944.
15-870-15 C

HOMME DÉSIRE RENCONTRER dame bilingue (entre 33 et 40 ans) qui aime la danse et les voyages. S'adresser à: Boîte 858, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
14-858-JNO

Assureurs



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

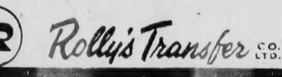
Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Transports



Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

LA CUISINE... (suite)

Faites cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée (10 à 12 minutes). Dans une terrine mélangez la crème fraîche, le jaune d'oeuf, le sel et le poivre.

Râpez le fromage. Disposez les spaghettis égouttés chauds sur un plat de service et versez la sauce à la crème fraîche, les petits lardons et le jus qu'ils ont rendu, le fromage râpé, mélangez, servez aussitôt.

Note: Pour les enfants, supprimez le poivre, et remplacez les lardons par des petits carrés de jambon cuit.

PÂTES MÉNAGÈRES

Préparation: 15 minutes
Cuisson: 20 minutes
Pour 4 personnes

250 g de pâtes
3 cuillerées à soupe d'huile
100 g de lard maigre
100 g d'oignons
1 belle escalope de veau un peu épaisse
200 g de chair à saucisses
1 petite boîte de concentré de tomates
sel, poivre
100 g d'olives noires
100 g d'olives vertes.

Découpez le lard en petits lardons et faites-le fondre doucement dans l'huile dans une cocotte. Pelez et émincez les oignons; ajoutez-les aux lardons.

Ajoutez également la chair à saucisses et l'escalope coupée en petits morceaux. Remuez bien le tout à la cuillère en bois, laissez dorer.

Ajoutez ensuite le concentré de tomates, assaisonnez, couvrez, laissez mijoter à feu doux pendant 15 minutes. Pendant ce temps faites cuire les pâtes choisies. Egouttez les pâtes, versez-les dans la cocotte, mélangez le tout. Ajoutez les olives. Servez chaud.

("La Table magazine")

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

J'ai 65 ans et j'ai toujours fait des contributions maximales au Régime de pensions du Canada. Je n'ai pas l'intention de prendre ma retraite avant octobre, 1977. Devrais-je faire ma demande maintenant ou attendre?

Dans votre cas, vous ne pouvez pas augmenter le montant de votre pension en contribuant après l'âge de 65 ans. Il serait avantageux pour vous de vous rendre au bureau du Régime de pensions du Canada et faire une demande avant 65 ans. Le fait que vous travaillez encore n'affectera en rien votre pension.

Je travaille encore et reçois ma pension de retraite du Régime de pensions du Canada. Dois-je payer des cotisations au Régime de pensions du Canada et à la Commission d'assurance-chômage?

Non.

Mon épouse est décédée au mois d'août 1972. Elle travaillait alors et contribuait au Régime de pensions du Canada. Après son décès, une somme globale fut payée à sa succession. Je ne me suis pas remarié et j'ai deux enfants à charge de moins de 18 ans. Y a-t-il des prestations maintenant pour les enfants?

Depuis janvier 1975, des amendements à la législation permettent le paiement de bénéfices aux époux et enfants de la cotisante, alors que précédemment, ces bénéfices étaient disponibles à la mort du cotisant seulement. Dans votre cas, vous auriez droit à une pension de veuf puisque vous n'êtes pas remarié, et vos enfants auraient droit aux prestations d'orphelins.



FÉDÉRATION... (suite)

te Brémault, Mme Clara Desautels, Mme Fernande Dupuis, Mme Délia Desautels, Mme Aline Balcaen, M. Albert Desautels.

La constitution fut approuvée en principe. Celle-ci sera en vigueur pour cette année et doit être ratifiée lors de l'assemblée annuelle du 9 avril 1978.

Le président M. Zeph Audet informa l'assemblé que de négociations sont présentement en cours avec les Nouveaux Horizons ainsi que la Société Franco-Manitobaine pour assurer les services d'un coordonnateur dès septembre 1977.

Pour l'année 1977-78 les projets suivants recevront priorités: Pique-nique provincial, le 7 septembre au Parc Assiniboine; journal provincial; cahier de chants; journée de formation pour les directeurs des clubs locaux, à la mi-octobre; bazar provincial pour le printemps au Centre Culturel Franco-Manitobain; films documentaires; assistance en formation et développement aux clubs locaux, sur demande.

Le budget fut étudié et sera retravaillé pour être présenté aux Nouveaux Horizons. La fédération sera lancée officiellement le 7 septembre 1977 lors du pique-nique provincial. □

Une offre chaleur... euse aux propriétaires de maisons

UN EMPRUNT POUR L'AMÉLIORATION DE LA MAISON QUI VA SE PAYER PAR LUI-MÊME!



Dans le cadre du programme de prêt pour l'isolation des maisons, le Gouvernement du Manitoba vous prêtera jusqu'à $1,000 pour améliorer l'isolation de votre maison. C'est l'Hydro Manitoba et l'Hydro Winnipeg qui administrent le programme, et vous pouvez rembourser par votre facture mensuelle de l'Hydro. De plus, vous pouvez bénéficier d'une période de 20 ans pour effectuer le remboursement du prêt. N'oubliez pas... l'économie que vous allez réaliser parce que votre maison sera mieux isolée, va elle-même couvrir le remboursement de votre emprunt.

En plus de couvrir les isolants, le programme couvre les volets et les portes, et le coût d'installation d'un système de ventilation dans le grenier.

Si vous êtes intéressé à améliorer l'isolation de votre maison et désirez faire une demande d'emprunt spécial à cet effet, communiquez avec un vendeur ou un entrepreneur qui participe au programme. Seuls les vendeurs et entrepreneurs inscrits au programme par l'Hydro sont autorisés à s'occuper des formalités de l'emprunt. Lorsque l'emprunt sera approuvé, les matériaux vous seront livrés et les travaux pourront commencer.

L'Hydro Manitoba ou l'Hydro Winnipeg paiera directement le fournisseur et l'entrepreneur, et le montant de vos remises sera porté à votre facture mensuelle pour les services de l'Hydro. Vos versements seront de $9.33 par mois ou plus, établis selon le montant de l'emprunt et le mode choisi de remboursement. Le taux d'intérêt sur l'emprunt est 9½ pour cent par an. Bien entendu, l'option vous est toujours ouverte de rembourser en entier avant la date d'échéance de l'emprunt.

Prenez vos dispositions dès maintenant. Consultez le vendeur ou l'entrepreneur de votre choix, à condition qu'il soit reconnu par l'Hydro, établissez vos besoins et faites votre demande d'emprunt d'un montant allant jusqu'à $1,000 en vertu du programme du Gouvernement du Manitoba pour l'isolation des maisons.

Vous rendrez ainsi votre maison plus confortable, abaisserez vos dépenses de chauffage, et épargnerez de l'argent durant nombre d'années.

MANITOBA
DEPARTMENT OF FINANCE

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

REQUIERT

les services d'un instituteur(trice) pour enseigner tous les sujets à une classe combinée (niveaux 1 et 2) à l'école Provencher. Il s'agit d'un programme bilingue. Veuillez communiquer avec Val Laird, au bureau du Directeur général, au numéro 253-2681.

ON DEMANDE

Une personne ou un couple pour s'occuper de 6 à 8 déficients mentaux (cas bénins) à la Résidence de Saint-Malo Inc. Très bon salaire. Maison et pension incluses.

Faire parvenir offre de services par écrit à:

Résidence de Saint-Malo Inc.
a s Ed. Dubois
Saint-Malo, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298

ON DEMANDE

SECRETAIRE BILINGUE

- Bonne dactylo
- Bonne connaissance du français écrit et parlé
- Doit faire preuve d'initiative

SVP. téléphoner avant le 20 juillet pour entrevue.

VILLAGE CANADIEN COOP LTEE
1, 730 chemin River, Saint-Vital
Téléphone: 257-1767

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

invite des candidatures aux postes suivants:

- "French" VII, IX, "Language Arts VII, IX
- Mi-temps: maternelle, mi-temps grade 4 (bilingue)

Les offres de services doivent être adressées à:

Directeur général
Division Scolaire La Montagne no 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228, rés.: 1-744-2083.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

170, rue Marion. Tél.: 985-2510

8642 - **Peintre en bâtiments.** Salaire d'après syndicat. Expérience requise. Travail sur les surfaces intérieures et extérieures de bâtiments (pinceau et rouleau).

8711- 174 - **Conducteur de chargeuse-pelleteuse.** Salaire: $6.00 à $6.30 de l'heure. Trois années d'expérience requises. On doit conduire une machine John Deer 450.

8616 - **Commis aux achats.** $160.00 à $175.00 par semaine. De 7h30 à 16 heures, du lundi au vendredi. Dactylo 50 mots-minutes. Expérience de préférence. 12e année scolaire.

8632 - **Secrétaire.** Salaire $7,800 à $9,547 par année. Dactylo: 60 mots-minute. Dictaphone. Deux années d'expérience requises. Doit répondre à 2 personnes.

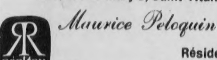
8640 - **Opérateur sur perforatrice de cartes.** Salaire: $500.00 à $525.00 par mois. Expérience n'est pas nécessaire. De 8h30 à 17 heures.

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures**. La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts et dactylographiés.**



220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911



Maurice Peloquin

Résidence: 257-5691

Ron J. Lecuyer

Résidence: 233-7496

À VENDRE

TRANSCONA - Duplex côte à côte, 5 pièces, 2 chambres à coucher. 2 ans seulement. Possession immédiate. Prix réduit pour vente rapide. Appelez A.-J. Desaulniers 233-5874, ou Nu-World Realty 774-4471. VENDUE

NORWOOD FLATS - Joli bungalow de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 50 x 110. Salle de récréation. Pour visiter appelez A.-J. Desaulniers 233-5874, ou Nu-World Realty 774-4471. VENDUE

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE **RUE SAVARD**
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION 889-2785
P. PINEAU 269-6873
JOE CAMPEAU 269-3303



Marquis Realty
365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

40 ACRES - 4½ MILLES A L'EST DE VIVIAN - On demande $12,500. Louise Fillion, ré.: 233-9299, bur.: 233-7963.

SAINT-BONIFACE
Bungalow de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Fenêtre toute saison. Garage et auto-port. Lot 40 x 125. Au-dessous de $30,000. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

EST KILDONAN
Maison de 3 chambres à coucher. Le tout 1,668 pieds carrés. Salle à manger, salle familiale, "sun deck", grand lot, garage. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

SAINT-BONIFACE **$1,500 COMPTANT**
Maison de 2 étages dans localité centrale. 3 ou 4 chambres à coucher, tapis mur à mur partout, lot complètement clôturé. Près des écoles, collège, parc, église. Prix complet, $29,900 seulement. Mme Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

SAINT-NORBERT **$2,000 COMPTANT**
Bungalow de 3 chambres à coucher dans localité de 1ère qualité. 1,100 pieds carrés, soubassement fini, 2 plomberies, allée de voiture à l'avant, lot 52 x 135. Taxes: $514.35 seulement. Lot avec pelouse et arbres bien disposés, près de toutes les commodités. Prix complet: $43,900. Mme Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

RESTAURANT **AV. TACHE**
Deux bâtiments sur un lot; un restaurant présentement loué (sans bail), l'autre 3 appartements complètement privés. Une vraie propriété pour investissement. Mme Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

LOTS DE 1½ ACRE
Il ne nous reste que 21 lots de 1ère qualité dans cette subdivision exclusive. Choisissez le vôtre maintenant pour localité de choix. Les prix commencent à $19,900. 6 milles passés le périmètre sur la grand-route no 9 (rue Main). Téléphone de la ville, électricité et gaz naturel. Un représentant sera disponible samedi et dimanche de 1 heure à 6 heures, ou composez 233-7963.

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

METRO AGENCIES LTD
294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 247-2351
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.



SOUTHDALE - $59,900 - Bungalow très propre, 3 chambres à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité. Propriétaire transféré. Doit vendre.



RUE HEBERT - $34,000 - Maison en très bon état. 5 chambres à coucher, bonne cuisine moderne. Beau lot boisé. Peut servir comme maison de revenu.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

NORWOOD - **$38,500** - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex en très bon état. 1 logis de 3 chambres à coucher, et un logis de 2 chambres à coucher. Grand garage et beaucoup plus.



MARC PRÉFONTAINE
IMMEUBLES
Tél.: 233-7901 Rés.: 269-2889

CANADA PERMANENT TRUST CO.
35, rue Marion, Saint-Boniface

RICHER - Maison de 3 ans, 1,440 pieds carrés, sur terrain de 75 x 225, jardin, région boisée. $34,900 seulement. Marc Préfondaine 269-2889, ou Arnold Ruff 256-1020, ou les duex au 233-7901.

PARC WINDSOR - Joli bungalow de 4 chambres à coucher, 1,450 pieds carrés, près école Lacerte, sur une Baie tranquille. Salle de récréation attrayante au sous-sol avec bar, plus chambre supplémentaire (ou bureau) et salle de bains. On demande $59,900. George Glover 233-7901 ou 253-2788.

RUE TRAVERSE - Pour celui qui a un budget plutôt restreint - le loyer de l'appartement du 2e étage aidera à payer l'hypothèque. $28,900 seulement. Mardie Pelletier 233-7901 ou 233-2034.

LA BROQUERIE - Endroit idéal pour couple, jeune famille, ou même pour une retraite de fin de semaine. Maison mobile 14 x 72. 1 an. Complètement meublée. Sur terrain de 100 x 130. Beaucoup d'arbres. Et plus! Le tout pour $19,200, ou maison mobile peut être achetée séparément. Marc Préfontaine 269-2889 ou 233-7901.

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE



Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés
Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés
portes et châssis

Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

McKAGUE SIGMAR REALTY
Centre Southdale — 256-4356



59 ESSEX - 4 chambres à coucher - Très bon état - Cave complète - Lot de 50 pieds. $38,400 seulement. Possession le 1er septembre.

GLENDALE - Maison de 1 an à vendre avec laveuse et sécheuse, 2 chambres à coucher. Prix au-dessous de $20,000. Appelez Roland 247-6050.

ILE-DES-CHENES - Lot: 70 x 120 - $10,900. Maison de 3 chambres à coucher avec garage double. Ferme de 3 acres pour passe-temps, avec bâtiments. Appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Maison de 3 chambres à coucher avec salle à manger. Prendrait plus ancienne maison en compte. 142 acres donnant sur grand-route No 1. 4.5 acres donnant sur No 207. Un lot commercial dans village de Lorette. Appelez Roland 247-6050.



138 NOTRE-DAME - $21,900 - 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

SAINTE-ANNE - Lot 72 x 120 - $9,000. 20 acres - $9,500. 80 acres - $15,900. Appelez Roland 247-6050.

SAINT-VITAL - Maison de 2 ans, 3 chambres à coucher, soubassement fini. On demande $49,000. ou prendrait une plus ancienne maison en compte. Appelez Roland 247-6050.

SAINT-BONIFACE - Maison de 3 chambres à coucher avec foyer, air conditionné, soubassement fini. $37,900. ou échangerait en compte. Appelez Roland 247-6050.



ST-BONIFACE▲ **$69,000**
Grand duplex en très bon état sur beau lot de 60 pieds. Salle de récréation "Polynesian", garage double chauffé, système d'arrosage sous terre. Bon revenu au 2e étage, plus beaucoup d'autres commodités. Le tout dans une localité idéale.

ST-MALO **$21,900**
Bon chalet solide très belle propriété - Magnifique arrangement donnant sur rivière - Le chalet muni d'un poêle chauffant au bois est habitable en hiver. Doit être vu pour être apprécié.
Robert Arnal - Bur.: 257-2590

ROBERT ARNAL - 257-2590 (233-9285)
Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



BEAUCOUP D'ESPACE
Située sur Fernwood, cette grande maison de 3 chambres à coucher vous plaiera sûrement. Elle a aussi 1 salle à manger plus une grande cuisine avec dépense (pantry), 1 salle de récréation, etc., etc. Venez la voir et comparez. 1,220 pieds carrés pour $49,900. S.V.P. appelez Mme Danis, rés. 253-2102, ou Aimé Fillion, rés. 256-4762, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

VOTRE BUDGET L'APPROUVERA
Pour une fois vous avez la chance d'être propriétaire d'une maison de 4 chambres à coucher sur la Hindley pour $25,900. Minimum comptant: $250.00 par mois seulement. S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Mme Danis, rés. 252-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

$6,000 SEULEMENT - J'ai un beau morceau de 40 acres avec arbres, et un autre beau 40 acres pour $8,000, à l'est de Winnipeg. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.



UNE PERLE DE MAISON
Près des écoles à St-Boniface, cette maison est fantastique. Elle a 3 salles de bains et de grandes chambres à coucher. Peut servir comme duplex. Belle cour, etc., etc., etc. Appelez Yvette Pelletier 233-9207, ou Mme Danis 253-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

PRÈS HÔPITAL ST-BONIFACE - Bonne maison de 2 chambres à coucher avec salle à manger. Poêle inclus. Garage. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

1877 Centenaire de la paroisse Saint-Joseph 1977

Bienvenue à tous les anciens de la paroisse aux fêtes du centenaire les 15, 16 et 17 juillet

Au cours des fêtes marquant le centenaire de la paroisse de Saint-Joseph, il y aura inauguration d'un musée, d'une boutique de forge, et d'une maison datant de 1915 et contenant des meubles d'époque.



Statue de saint Joseph, sculptée en 1865 par Charles Dauphin. Cette statue se trouve encore dans l'église.

COMITÉ DU CENTENAIRE

Président: M. Marcel Fillion, Vice-présidente: Mme Gisèle Ouellet, Secrétaire: Soeur Cécile Delorme, M. le Curé l'abbé Louis Morin, M. Renald Parent, M. Léon Sarrasin, Mme Marie Sarrasin, M. Arthur Houle, Mme Georgette Houle, Mlle Suzanne Brais, Mme Adonias Fillion, Mme Léola Parent, Mme Marie-Laure Perron, Mme Thérèse Rémillard, M. Bernard Sarrasin, Mme Lucille Sarrasin, M. Gilles Rémillard, M. Cyrille Parent, Mme Marie-Marthe Damphousse, Mme Claudette Rémillard, M. René Perron.

Pour renseignements signalez: 737-2369 ou 737-2247.

Monsieur l'abbé Joseph-David Fillion
Premier prêtre-desservant de Saint-Joseph
1845 - 1907

La paroisse de Saint-Joseph a été fondée en 1877 sous le nom de Mission de Saint-Joseph de la rivière aux Marais. L'endroit fut mieux connu jusqu'en 1889 sous le nom de Saint-Joseph de Letellier. L'érection canonique de la paroisse date de cette année-là.

LES PRÊTRES ET CURÉS DE SAINT-JOSEPH, de 1877 à 1977.- David Fillion, Michel Charbonneau, Nazaire Pelletier, Jean-Eugène Beguet, Télesphore Campeau, Arcade Marin (durant 32 ans), Léo Roy, Zéphyr Garand, Oscar Bouvet, Raymond Roy, Maurice Dugré, Georges Svoboda, Louis Morin.

PROGRAMME

15 juillet
5 heures
- Ouverture du terrain de camping
- Soirée dansante
- Feu de camp

16 juillet
8 heures - 10 heures
- Déjeuner aux crêpes
- Jeux organisés

2 heures - 4 heures
- Ouverture officielle et bénédiction du musée
- Visite du musée
- Jeux organisés
- Soirée dansante

17 juillet
11 heures 45
- Messe en plein air
- Diner: panier ou cantine
- Période libre pour rencontres
- Visite du musée
- Jeux organisés
- Soirée familiale (diapositives et défilé de modes du bon vieux temps - chant en groupe)

ATTRACTIONS:
- Cantine, kiosque de souvenirs, service "taxi-wagon", Volleyball, balle molle, fer à cheval, etc.

PARENT SEED FARM LTD. SAINT-JOSEPH	COOPÉRATIVE SAINT-JOSEPH GERANTE (HÉLÈNE BRAIS)	CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JOSEPH GÉRANT: NORMAND BARNABÉ
ABBÉ LOUIS MORIN SAINT-JOSEPH	LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH SAINT-HYACINTHE	MUNICIPALITÉ RURALE DE MONTCALM PRÉFET: ALBERT SAINT-HILAIRE
FAMILLE HENRI DAMPHOUSSE SAINT-JOSEPH	LES RELIGIEUSES NOTRE-DAME-DES-MISSIONS	FAMILLE HENRI OUELLET SAINT-JOSEPH

Félicitations à nos voisins!

GRAY'S INN ANGLE CHEMINS 75 ET 14 (8 MILLES DE SAINT-JOSEPH)	LA PAROISSE SAINT-PIE LETELLIER	TRANSFERT DE LETELLIER PROPRIETAIRE: PAUL FORTIER
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE PRESIDENT: ANDRÉ FRÉCHETTE	HÔTEL LETELLIER PROPRIÉTAIRE: WALTER SKIBINSKY	AIMÉ BARNABÉ ET PAUL SAURETTE INSURANCE AGENCY BUREAUX À LETELLIER ET À SAINT-JEAN-BAPTISTE